

Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de Vie  
**Crédoc**

*Collection*

# des rapports

Octobre 1987

N° 23



DECEMBRE 1986 :

LES FRANÇAIS DANS L'EXPECTATIVE



Crédoc - Collection des rapports.  
N° 23. Octobre 1987.

CREDOC•Bibliothèque



Françoise BOSCHER & Catherine DUFLOS

CENTRE DE RECHERCHE POUR L'ETUDE  
ET L'OBSERVATION  
DES CONDITIONS DE VIE

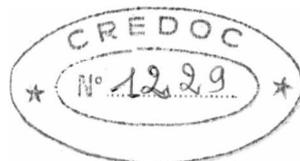
LE SYSTEME D'ENQUETES SUR LES CONDITIONS DE VIE  
ET ASPIRATIONS DES FRANÇAIS

DECEMBRE 1986 :

LES FRANÇAIS DANS L'EXPECTATIVE

Quelques résultats de la 9ème phase

Françoise Boscher & Catherine Duflos  
(avec la participation de Laurence Haeusler)



## SOMMAIRE

<b>NIVEAU DE VIE ET CONDITIONS DE VIE :</b>	
Une embellie de courte durée .....	5
 <b>LE CHOMAGE .....</b>	
9	
Une croissance attendue du chômage .....	9
L'indemnisation du chômage .....	10
Le financement du chômage .....	12
La solidarité s'exprime à l'égard des pauvres .....	14
La famille, principal recours en cas de chômage prolongé .....	15
Que pensent les chômeurs ? .....	16
 <b>TEMPS ET USAGE DU TEMPS .....</b>	
19	
Les actifs continuent à privilégier les revenus sur les loisirs .....	19
Aménagement du temps de travail : plus de souplesse sur la semaine ou le mois .....	20
 <b>LES OPINIONS SUR LA FAMILLE .....</b>	
23	
Une évolution moindre .....	23
Les attitudes à l'égard de l'enfance .....	26
La politique familiale .....	27
 <b>LES FEMMES .....</b>	
33	
Priorité à l'équilibre travail / famille .....	33
Législateur et employeur : les deux acteurs de la réduction des inégalités professionnelles .....	35
La mixité des emplois .....	37
Les femmes dans l'entourage professionnel .....	39
 <b>IMAGE DE L'ENSEIGNEMENT .....</b>	
41	
La qualité de l'enseignement public .....	41
Les lycées et collèges doivent préparer à un métier .....	42
Un retard dans la perception des réformes .....	43
L'image et le rôle des enseignants .....	44
Les parents et l'école .....	45
Les "bonnes" études .....	46

<b>CULTURE, VIE ASSOCIATIVE</b> .....	49
L'accès aux équipements de loisirs : le privilège des parisiens .....	49
Le sport au centre de la vie associative .....	52
Le cinéma reste l'équipement le plus fréquenté .....	54
<b>L'INQUIETUDE ET L'INSECURITE</b> .....	57
L'inquiétude à propos de certains risques .....	57
Cadre de vie et insécurité .....	59
Les risques technologiques .....	59
<b>L'EVOLUTION DE LA SOCIETE</b> .....	61
Un besoin de transformation .....	61
Le fonctionnement de la justice .....	62
Les nouvelles technologies .....	63
<b>L'ENERGIE</b> .....	65
Le développement de l'énergie nucléaire .....	65
Quelle politique énergétique ? .....	67
<b>LES TRANSPORTS</b> .....	71
Les difficultés pour se déplacer .....	71
Pour se déplacer, la voiture .....	73
L'automobile et la sécurité .....	73
La crainte de l'accident .....	75

## CARACTERISTIQUES GENERALES DU SYSTEME D'ENQUETES SUR LES CONDITIONS DE VIE ET ASPIRATIONS DES FRANÇAIS

### ECHANTILLON

Représentatif de la population nationale, âgée de 18 ans et plus, il est composé chaque année de 2000 individus.

### DATES DES ENQUETES

Chaque année : novembre-décembre de 1978 à 1986.  
Depuis 1984, vague de printemps en mai-juin.

### ETUDE REALISEE A LA DEMANDE OU AVEC LA PARTICIPATION DE :

La Caisse Nationale d'Allocations Familiales  
Le Commissariat Général du Plan  
Le Centre d'Etudes des Revenus et des Coûts  
L'Observatoire Economique et Statistique des Transports  
Le Centre d'Etudes des Transports Urbains  
La Direction de la Sécurité et de la Circulation Routière  
L'Electricité de France  
L'Agence Française pour la Maîtrise de l'Energie  
L'Observatoire de l'Energie  
Le Ministère des Affaires Sociales et de l'Emploi  
Le Ministère de la Culture et de la Communication  
Le Ministère de l'Education Nationale  
La Délégation à la Condition Féminine  
La Société Elf Aquitaine

### THEMES

Famille; Logement, cadre de vie quotidien; Energie; Emploi; Transports; Education, culture; Santé; Situation économique; Environnement familial et social; Vacances, temps libre, loisirs; Politique sociale; Condition féminine; Thèmes généraux : société, progrès, inquiétude, solidarité.

### REALISATION

Ludovic LEBART (Directeur scientifique), Françoise BOSCHER, Catherine DUFLOS, Michel GRIGNON, Françoise GROS, Laurence HAEUSLER, Lucette LAURENT, Philippe PLEUVRET.

### CREDOC

Président : Bernard JOUVIN  
Directeur : Robert ROCHEFORT

## ENQUETE « CONDITIONS DE VIE ET ASPIRATIONS DES FRANÇAIS »

Ce système d'enquêtes, principalement au service des administrations, des institutions publiques et para-publiques et des grandes entreprises<sup>1</sup>, a pour fonction l'observation et le suivi dans le temps des phénomènes en mutation de notre société. Il répond à un besoin des décideurs en matière d'information économique et sociale. Il faut souligner que cette enquête est réalisée chaque automne depuis 1978 avec une vague supplémentaire au printemps depuis 1984.

Son objectif précis est le repérage, en niveau, de l'évolution et de la structure d'un ensemble d'indicateurs objectifs et subjectifs décrivant et résumant *les attitudes, les opinions et les aspirations des Français vis-à-vis des conditions de vie et de la qualité de la vie.*

Son originalité tient à ce que chaque thème est abordé sous son aspect factuel, concret, et à travers l'opinion des personnes interrogées. On enregistre ainsi des informations subjectives et objectives qui sont analysées simultanément. Ceci permet d'appréhender des tendances et des évolutions et de procéder aussi à des "coupes instantanées" dans un cadre d'analyse rigoureux.

A l'origine de l'instrument d'observation que le CREDOC a mis au point, on trouve en effet l'idée suivante : le repérage de changements significatifs et la détermination ou l'identification d'aspirations nouvelles, en période de mutations relativement rapides, exigent la prise en compte d'indicateurs subjectifs. Ce que pensent, ce que perçoivent les Français, ou au moins ce qu'ils disent penser ou percevoir, constitue un élément essentiel d'information pour appréhender ces transformations.

Cependant, les indicateurs quantitatifs que l'on peut construire à partir de ces informations subjectives ne sont que des repères et ne sont pas significatifs en eux-mêmes : ce sont surtout les variations et les évolutions qui sont interprétables. Ceci exige donc la répétition des observations et a conduit à un système d'enquêtes annuelles.

De ces objectifs découlent les trois caractéristiques principales du système d'enquêtes :

- Les thèmes traités sont multiples et visent, à l'intérieur des limites techniques, à recouvrir les aspects les plus variés des conditions de vie, telles qu'elles sont vécues et perçues;
- Le questionnaire contient une large part de questions subjectives (incluant notamment des questions ouvertes), avec cependant un important ancrage factuel;
- Une périodicité annuelle. Environ les trois quarts du questionnaire sont reconduits tous les ans; certaines questions apparaissent avec une périodicité plus grande, d'autres n'apparaissent qu'une fois.

<sup>1</sup> Voir page 1 la liste des participants à l'enquête d'automne 1986.

Les enquêtes sont réalisées auprès de 2000 individus représentant la population Française de 18 ans et plus. La dernière s'est déroulée au printemps 1987 et est en cours de dépouillement. Les résultats recueillis en novembre-décembre 1986 sont présentés ici et comparés avec ceux qui ont été obtenus au cours des 8 phases précédentes (de 1978 à 1985).

Les résultats sont présentés selon les principaux thèmes abordés cette année, en insistant plus particulièrement sur les questions introduites dans la dernière phase d'automne 1986.

Ils concernent les thèmes suivants :

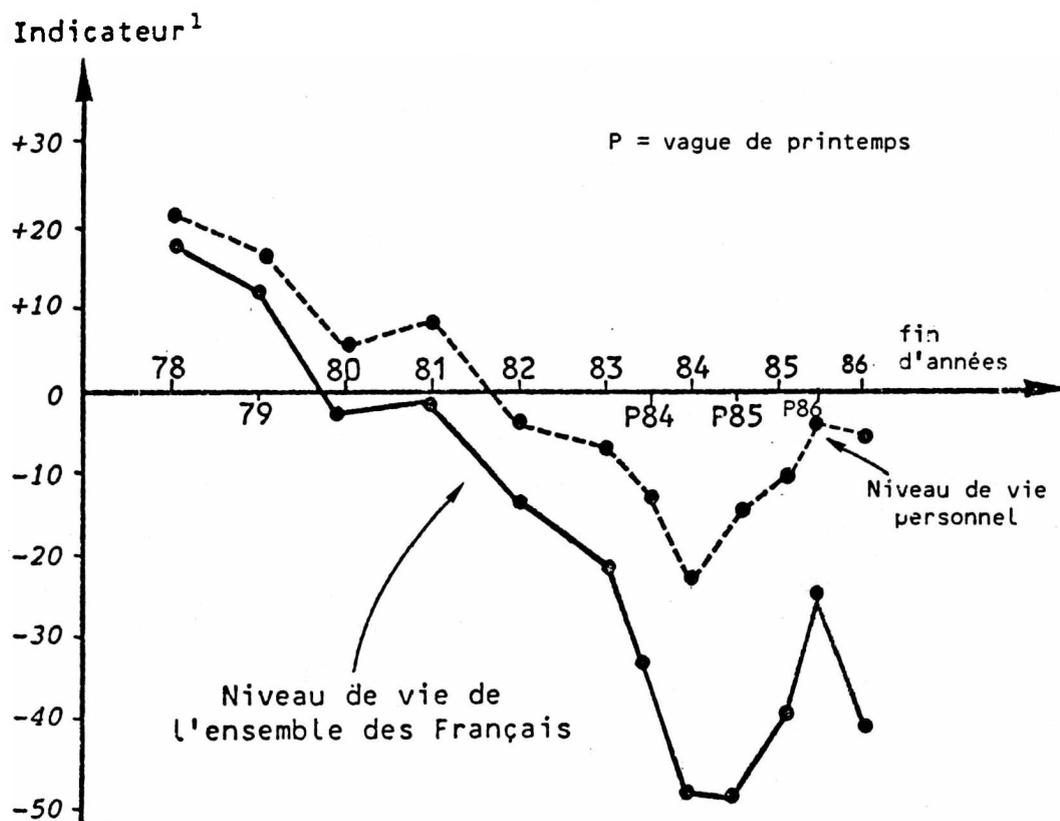
- La perception du niveau de vie et des conditions de vie
- Le chômage
- Le temps et l'usage du temps
- L'éducation
- La condition féminine
- La culture, la vie associative
- L'inquiétude et l'insécurité
- L'énergie
- Les transports

## NIVEAU DE VIE ET CONDITIONS DE VIE

### Une embellie de courte durée

Les Français, après plusieurs années de morosité, percevaient à l'automne 1985 une amélioration à propos de l'évolution de leurs ressources; ce sentiment, qui se prolongeait au printemps suivant, ne devait, semble-t-il, guère durer. Les indicateurs synthétiques des opinions sur le niveau de vie (graphique 1) montrent en effet une détérioration de 1978 à l'automne 1984, détérioration à laquelle succède une remontée à l'automne 1985 et au printemps 1986, qui ne se confirme pas à l'automne suivant. Comme toujours en période de pessimisme, l'évolution du niveau de vie de l'ensemble des Français est jugée plus mauvaise que celle du niveau de vie personnel: insatisfaction plus vive et perception plus tardive de l'amélioration.

GRAPHIQUE 1 — Indicateur des opinions sur l'évolution des niveaux de vie depuis 10 ans



<sup>1</sup> Les indicateurs sont les différences des pourcentages entre les réponses "ça va mieux" et les réponses "ça va moins bien"

En ce qui concerne la perception du niveau de vie des Français depuis 10 ans, la récente dégradation s'observe beaucoup plus par la diminution des personnes qui pensent *ça va mieux* (de 20% à l'automne 1985 à 26% au printemps 1986, pour redescendre à 17% à l'automne 1986) que par l'augmentation de celles qui estiment que *ça va moins bien* (de 59% à l'automne 1985 à 50% au printemps 1986 pour retrouver à l'automne 1986 une proportion de 58%) - (tableau 1).

Tableau 1 - Perception du niveau de vie des Français depuis dix ans

En % des 2000 personnes interrogées

En ce qui concerne le niveau de vie de l'ensemble des Français, diriez-vous que depuis une dizaine d'années ... ?					
	Ca va mieux	C'est pareil	Ca va moins bien	Ne sait pas	Ensemble
1978	46,7	17,3	28,3	7,7	100,0
1979	44,5	16,4	32,1	7,0	100,0
1980	37,3	16,5	39,6	6,6	100,0
1981	38,6	17,5	37,7	6,2	100,0
1982	30,6	21,1	43,9	4,3	100,0
1983	27,2	19,3	47,7	5,8	100,0
Printemps 1984	22,0	18,3	54,8	4,9	100,0
Automne 1984	16,7	13,7	65,3	4,3	100,0
Printemps 1985	15,0	14,1	64,4	6,5	100,0
Automne 1985	20,2	16,4	59,1	4,3	100,0
Printemps 1986	25,8	18,3	49,7	6,2	100,0
Automne 1986	17,3	17,1	58,3	7,3	100,0

S'agissant de la perception du niveau de vie personnel depuis 10 ans, la dégradation récente a une amplitude bien plus faible; si la proportion des personnes qui jugent *ça va mieux* retrouve à l'automne 1986 le niveau de l'automne 1985 (30% alors qu'elle avait atteint 35% au printemps 1986), celle des personnes qui estiment que *ça va moins bien* ne cesse de diminuer: de 40% à l'automne 1985 à 38% au printemps 1986 et 36% à l'automne 1986 (tableau 2).

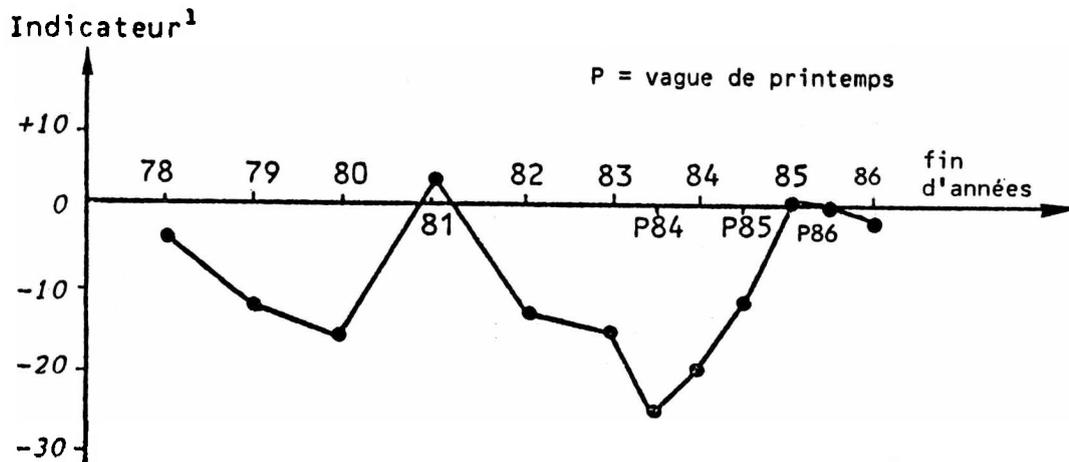
Tableau 2 - Perception du niveau de vie personnel depuis dix ans

En % des 2000 personnes interrogées

En ce qui concerne votre niveau de vie, diriez-vous que depuis une dizaine d'années...?					
	Ca va mieux	C'est pareil	Ca va moins bien	Ne sait pas	Ensemble
1978	45,9	27,0	24,4	2,7	100,0
1979	44,6	25,3	27,7	2,4	100,0
1980	39,1	24,5	33,6	2,8	100,0
1981	39,6	26,7	31,6	2,1	100,0
1982	32,0	29,1	35,9	3,0	100,0
1983	31,0	28,0	33,0	3,0	100,0
Printemps 1984	29,6	25,1	42,2	3,1	100,0
Automne 1984	25,1	24,0	47,9	3,1	100,0
Printemps 1985	29,0	22,3	45,3	3,4	100,0
Automne 1985	30,1	27,8	40,0	2,1	100,0
Printemps 1986	34,9	25,7	37,7	1,7	100,0
Automne 1986	30,7	30,7	36,0	2,6	100,0

A propos des anticipations sur les conditions de vie à cinq ans, l'embellie fut de plus courte durée encore, puisque le printemps 1986 était semblable à l'automne 1985, avant que ne s'amorce une légère chute à l'automne suivant (graphique 2). L'indicateur synthétique sur ces anticipations révèle plus d'optimisme que ceux sur l'évolution passée des ressources: l'amplitude des variations est plus faible.

GRAPHIQUE 2. — Indicateur des opinions sur l'évolution future des conditions de vie



<sup>1</sup> Les indicateurs sont les différences des pourcentages entre les réponses "vont s'améliorer" et les réponses "vont se détériorer"

La dégradation d'un automne à l'autre s'explique tout autant par une baisse du nombre des personnes qui répondent *vont s'améliorer* (de 29% à 27%) que par l'augmentation de celles qui prévoient une détérioration (28% à 30%) - (tableau 3).

Tableau 3 - Perception des conditions de vie dans les cinq ans

En % des 2000 personnes interrogées

Pensez-vous que vos conditions de vie vont s'améliorer ou se détériorer au cours des cinq prochaines années...?					
	Vont			Ne sait pas	Ensemble
	s'améliorer	rester semblables	se détériorer		
1978	25,9	32,1	29,9	12,1	100,0
1979	22,4	35,2	33,7	8,7	100,0
1980	21,1	31,0	38,2	9,7	100,0
1981	30,7	29,5	28,8	10,9	100,0
1982	23,8	31,0	37,8	7,4	100,0
1983	24,0	28,0	40,1	7,9	100,0
Printemps 1984	19,7	28,3	45,2	6,8	100,0
Automne 1984	18,7	32,8	39,7	8,8	100,0
Printemps 1985	24,2	29,5	37,0	9,3	100,0
Automne 1985	28,7	35,7	28,1	7,5	100,0
Printemps 1986	28,0	34,5	28,3	9,2	100,0
Automne 1986	26,9	33,9	29,9	9,3	100,0

## LE CHOMAGE

### Une croissance attendue du chômage

Les Français continuent de penser que le nombre de chômeurs va *augmenter pendant plusieurs années*; ils sont d'ailleurs un peu plus nombreux qu'en 1985 à s'attendre à une dégradation du marché de l'emploi (73% contre 70%). Le retour à une stabilisation, qui semblait traduire l'an dernier la marque d'un certain optimisme, partagé par 26% des Français contre 15% en 1984, apparaît un peu moins souvent perçu cette année (23%). Enfin, l'espoir d'une réduction du chômage dans un avenir proche reste bien faible (3% comme en 1985). S'il y a donc un léger accroissement du pessimisme en 1986, celui-ci n'atteint cependant pas le niveau de l'année 1984 où 83% des Français estimaient que le chômage allait s'accroître (tableau 4).

**Tableau 4 - Evolution du chômage**

En % des 2000 personnes interrogées chaque année

A votre avis, le nombre de chômeurs va-t-il...?	1984	1985	1986
Augmenter pendant plusieurs années	82,8	70,4	73,0
Se stabiliser dans un avenir proche	14,9	25,8	22,7
Diminuer dans un avenir proche	1,2	2,7	3,0
Ne sait pas	1,1	1,1	1,3
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Les jeunes de moins de 25 ans se montrent plus soucieux à cet égard : 79% des hommes et 77% des femmes s'attendent à une augmentation du chômage; Les hommes âgés de 25 à 39 ans sont également plus pessimistes (79%). Ce sont aussi les ouvriers qui penchent le plus pour une dégradation de la situation (81%), les membres des professions libérales et les cadres ayant un plus grand espoir de stabilisation (28% contre 23% en moyenne).

Toutefois, l'inquiétude (pour soi ou pour des proches) face à l'éventualité du chômage n'évolue pas. Alors que les années 1983-1984 laissaient apparaître une poussée de l'inquiétude (plus de 40% de fortement inquiets), ces deux dernières années semblent plutôt correspondre à une stabilisation selon des niveaux proches de ceux observés avant 1983 (37% de fortement inquiets en 1986, contre 35,5% en 1985; 22% de *pas du tout inquiets* contre 20% l'année dernière).

A quoi est due l'importance du chômage actuel ? Les opinions n'ont pas changé en un an. Une proportion relativement importante de Français (26,5% en 1986, 27% en 1985) estime toujours qu'elle est une conséquence de la modernisation de la société et des progrès technologiques actuels (*la robotisation, les nouvelles machines qui remplacent les hommes, l'informatique, le progrès technique*). 12% l'expliquent par *la crise économique* (14% en 1985), d'autres tout simplement par *la fermeture des usines, les licenciements, l'insuffisance des emplois* (11%). Les autres types de réponses concernent une partie beaucoup moins importante de la population : 6,5% des Français pensent que la situation de chômage actuelle est due *aux trop lourdes charges qui pèsent sur les entreprises (difficultés à embaucher)*, un nombre sensiblement égal de personnes accusent le *trop grand nombre d'étrangers* ou *la politique du gouvernement (incurie, mauvaise gestion)*. 3 à 4% citent *le retard pris dans la modernisation des entreprises (restructuration des entreprises qui ne sont plus compétitives)*, ou bien *la formation professionnelle inadaptée ou insuffisante* ou encore *la concurrence étrangère et la mentalité des Français*.

### **L'indemnisation du chômage**

22% des Français pensent encore que tous les chômeurs perçoivent des indemnités (ils étaient 24% en 1985 et 20% en 1984). Ce manque d'information émane plus souvent des femmes (25%), des personnes peu ou pas diplômées, le pourcentage décroissant régulièrement de 27% pour les "sans diplômes" à 13% pour les diplômés du supérieur. Les catégories de

population qui ne sont pas ou plus directement concernées par le problème du chômage sont également moins bien informées : les personnes âgées (35% des 65 ans et plus), les retraités (33%), les personnes n'ayant jamais travaillé (26%). 8 actifs "à temps plein" sur 10 ont au contraire conscience que tous les chômeurs ne sont pas indemnisés.

L'idée d'une indemnisation identique pour tous les chômeurs, qui recueillait 50% des suffrages en 1984, ne semble plus aussi largement partagée depuis : 47% en 1985, 46% en 1986. Les Français opposés à ce système égalitaire d'indemnisation (54%) préconisent toujours, en majorité, une *modulation en fonction des ressources globales du foyer*, mais ils sont un peu moins nombreux cette année (63%) qu'en 1985 et 1984 (66%). Proposer un calcul *en fonction du montant du salaire* semble au contraire un peu plus fréquent (21% contre 18% il y a un an et 19%, deux ans). Enfin, indemniser les chômeurs *en fonction du nombre d'années d'activité* reste l'avis de 16% de nos concitoyens (tableau 5).

**Tableau 5 - L'indemnisation du chômage : une modulation selon les ressources du foyer**

En % des 2000 personnes interrogées chaque année

Selon vous, le montant et la durée des indemnités de chômage doivent-ils être identiques pour tout le monde ?	1984	1985	1986
Oui	50,2	46,6	46,0
Non	49,8	53,4	54,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Ces indemnités doivent-elles être ?	en % des réponses "non"		
Calculées en fonction du nombre d'années d'activité	14,5	16,0	16,1
Calculées en fonction du montant du salaire	19,4	17,8	21,0
Modulées selon les ressources globales du foyer	66,1	66,2	62,9
Ensemble (effectifs)	100,0 (995)	100,0 (1059)	100,0 (1078)

L'opposition à un système d'indemnisation identique croît régulièrement avec le niveau de diplôme (de 48% pour les Français qui n'en possèdent aucun à 68% pour les diplômés du supérieur) et avec le degré d'urbanisation (de 46% dans les communes rurales à 71% pour Paris et son agglomération). Les défenseurs d'une répartition égalitaire sont, là encore, le plus souvent ceux qui sont le moins touchés par ces problèmes : les personnes âgées (54% des 65 ans et plus contre 46% en moyenne), les retraités (52%); parmi les actifs, ce sont les ouvriers qui se montrent le plus favorables à un tel système (49%) et les cadres et membres des professions libérales, le moins (35%).

### **Le financement du chômage**

Si 40% des Français estiment, comme l'année dernière, que l'équilibre des comptes d'indemnisation du chômage doit passer par *une augmentation des cotisations ou des impôts*, une majorité (53% contre 50% en 1985) pense le contraire; pour elle, seule *une réduction des dépenses* peut permettre d'atteindre cet objectif (tableau 6).

La prise de position en faveur d'un accroissement des recettes continue de traduire un esprit de solidarité envers les plus démunis : 83% (82% en 1985) des partisans de cette solution déclarent qu'elle doit servir à *donner un minimum aux chômeurs qui n'ont pas de ressources*. Les autres partages des recettes supplémentaires proposés recueillent peu d'adhésion : 11% (10,5% en 1985) optent pour *une augmentation du montant des allocations*, 6% (7,5% l'an dernier) pour *un allongement de la durée des versements*.

Comment réduire les dépenses occasionnées par le chômage ? Parmi les personnes partageant cet avis, 40% pensent qu'il faut *diminuer la durée des versements* (39% en 1985), 24% (comme l'année dernière), *diminuer le montant des allocations*. La troisième solution, *diminuer le nombre de bénéficiaires*, qui était préconisée en 1985 par 37% des partisans de la réduction des dépenses, semble en 1986 faire l'objet

d'une certaine hésitation, mentionnée par 32%, 5% ayant déclaré *ne pas savoir* comment aboutir à ce but (tableau 6).

**Tableau 6 - Le financement du chômage : les Français penchent pour une réduction des dépenses**

	1985	1986
Dans la situation actuelle, pour faire face aux charges financières du chômage, quelle est la solution qui vous semble préférable ?	en % des 2000 personnes	
Augmenter les cotisations ou les impôts	40,9	39,7
Diminuer les dépenses occasionnées par le chômage	49,8	52,9
Ne sait pas	9,3	7,4
Ensemble	100,0	100,0
Dans quel but essentiellement ?	en % des partisans d'une augmentation des recettes	
Augmenter le montant des allocations	7,5	5,9
Allonger la durée des versements	10,5	11,2
Donner un minimum aux chômeurs sans ressources	82,0	82,9
Ensemble (effectifs)	100,0 (816)	100,0 (795)
Sous quelle forme principalement ?	en % des partisans d'une réduction des dépenses	
Diminuer le nombre de bénéficiaires	37,1	31,8
Diminuer le montant des allocations	23,7	23,6
Diminuer la durée des versements	39,2	40,0
Ne sait pas	-	4,6
Ensemble (effectifs)	100,0 (983)	100,0 (1058)

C'est à Paris et dans l'agglomération parisienne que les partisans d'une augmentation des recettes sont les plus nombreux (51% contre 40% en moyenne), et parmi les Français les plus instruits (52% des diplômés de l'université ou d'une grande école). Les hommes et plus particulièrement ceux de moins de 40 ans partagent également plus souvent cet avis (48%). C'est parmi les employés que la réduction des dépenses rencontre le plus de défenseurs (6 employés sur 10).

## La solidarité s'exprime à l'égard des pauvres

Pour qui dépense-t-on le plus et pour quelle catégorie les efforts de la collectivité sont-ils insuffisants ? Ces deux questions permettent, au-delà des réalités économiques et sociales, de mesurer quelles sont les catégories perçues par les Français comme "les plus assistées" et celles en faveur desquelles ils voudraient renforcer la solidarité. Dans quelle catégorie se situent les chômeurs ?

Ce sont *les immigrés* qui, pour 30% des personnes interrogées (28% en 1985), bénéficient le plus des mécanismes de redistribution. Les trois autres catégories citées ensuite sont *les chômeurs* (21% comme l'année dernière), *les malades et les handicapés* (20,6%), puis *les retraités, les personnes âgées* (16%). Les Français sont cette année moins nombreux à mentionner les handicapés (- 4,7 points) et plus nombreux à citer les retraités (+ 4 points); il est vrai que le problème de la retraite et de son financement a fait l'objet d'une large couverture médiatique. Les familles et *les jeunes* restent faiblement cités, les pauvres sont toujours les oubliés de la redistribution (0,8%).

A l'inverse, c'est précisément à l'égard des *pauvres* que les efforts de la collectivité nationale sont jugés les plus insuffisants, par 35% des Français. 19% citent *les jeunes*, 15% *les personnes âgées*, 13% *les handicapés et les malades*, 10% *les chômeurs*, et 6% *les familles*. Ces opinions sont stables d'une année à l'autre (tableau 7).

Les chômeurs n'apparaissent donc pas directement les plus à plaindre. Pourtant les Français voudraient aider davantage les pauvres, qui sont souvent des personnes touchées par le chômage. Ainsi, l'effort de solidarité prend un sens vis-à-vis des chômeurs, lorsque leur situation financière ou matérielle le justifie.

Tableau 7 - La solidarité

En % des 2000 personnes interrogées chaque année

	" le plus "		les plus insuffisants	
	1985	1986	1985	1986
	En France, comme dans de nombreux pays étrangers, en cas de maladie, de chômage, pour les personnes âgées, les familles... des prestations sont distribuées, A votre avis, pour quelle catégorie dépense-t-on le plus ? A vote avis, pour quelle catégorie les efforts de la collectivité sont-ils les plus insuffisants ?			
Les jeunes	3,5	3,3	18,4	18,8
Les immigrés	27,7	29,9	1,5	1,8
Les chômeurs	21,1	21,0	10,8	9,9
Les malades, les handicapés	25,3	20,6	10,6	12,6
Les pauvres	0,8	0,8	34,8	34,6
Les retraités, les personnes âgées	12,0	16,0	14,9	14,6
Les familles	5,3	5,0	7,0	6,0
Autre, ne sait pas	4,3	3,4	2,0	1,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

### La famille : principal recours en cas de chômage prolongé

En cas de difficultés financières par suite d'un chômage prolongé, 42% des Français (pourcentage relativement stable depuis 1982) s'adresseraient en premier lieu à des parents pour tenter de résoudre leurs problèmes. Le recours aux aides institutionnelles (*bureau d'aide sociale, assistants sociaux*) qui s'était accru en 1984 et 1985 perd cette année quelques points (34% contre 37,5% l'année dernière et 36% il y a deux ans). Les organismes d'entraide (7% en 1986), les amis (7%), demeurent cités dans les mêmes proportions depuis 1981; enfin, le recours auprès d'un syndicat ou d'une association professionnelle semble de moins en moins souvent envisagé (de 8% en 1981 à 5% en 1986). (tableau 8).

Les jeunes de moins de 25 ans utiliseraient plus souvent le réseau familial (48% contre 42% en moyenne), les jeunes femmes plus encore que les jeunes hommes (51% et 45%). Après 50 ans, le recours aux

aides sociales est plus fréquent (39% contre 34% en moyenne). Solliciter les parents et les amis est également un comportement plus parisien : 51% (contre 42% en moyenne) des habitants de Paris et de son agglomération s'adresseraient à des parents, 16% (contre 7%) à des amis.

Tableau 8 - A qui s'adresser en cas de chômage prolongé ?

En % des 2000 personnes interrogées chaque année

Si vous et votre famille, par suite d'un chômage prolongé, vous vous trouviez sans ressources, à qui vous adresseriez-vous en premier lieu pour tenter de résoudre ces difficultés ? Vous adresseriez-vous :*	1981	1982	1983	1984	1985	1986
A des parents	37,6	41,3	41,9	40,3	39,8	41,9
A des amis	6,1	6,5	7,7	5,9	7,0	7,2
A un syndicat, l'assoc. professionnelle	8,4	6,6	6,1	6,3	5,5	5,1
Au bureau d'aide sociale	21,6	20,0	18,4	24,1	22,9	21,1
Aux assistants sociaux	10,6	10,1	11,5	12,0	14,6	13,2
A un organisme d'entraide	5,1	6,9	7,1	6,2	6,5	7,2
Autre	6,5	4,2	4,3	3,5	1,8	2,0
NSP, à personne, non concerné	3,1	4,4	3,0	1,7	1,9	2,4
Plusieurs réponses	1,0	-	-	-	-	-
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

\* La série existe de 1978 à 1986. Les trois premières années, les modalités "parents" et "amis" étaient regroupées.

#### Que pensent les chômeurs ?\*

Les personnes actuellement au chômage ont une vision plus pessimiste de l'évolution du chômage : 84% (contre 73% en moyenne) pensent qu'il va augmenter pendant plusieurs années, les trois quarts (contre 37%) se déclarent très inquiètes face à ce risque pour des proches. Elles attribuent aussi un peu plus souvent à la politique gouvernementale la responsabilité de l'importance du chômage (10% contre 6%), la fermeture des usines, les licenciements ou l'insuffisance des emplois étant une autre cause mentionnée par 15% d'entre elles (11% en moyenne).

\* A l'automne 1986, l'échantillon comportait 124 personnes au chômage, soit 6,2% de l'ensemble des enquêtés.

Directement concernés, les Français privés d'emploi savent que tous les chômeurs ne sont pas indemnisés (92% contre 78% en moyenne). Une majorité d'entre eux (58% contre 54%) ne se montre pas pour autant favorable à un système d'indemnisation égalitaire, pensant que les indemnités doivent être modulées selon les ressources globales du foyer (72% contre 63%). En outre, pour eux, le financement du chômage doit plutôt passer par une augmentation des cotisations ou des impôts (45% contre 40% en moyenne).

Les chômeurs ne se sentent pas non plus les premiers bénéficiaires des mécanismes de redistribution; ils pensent, plus fortement encore que la moyenne des Français, que ce sont essentiellement *les immigrés* (38% contre 30%), et dans une moindre mesure *les malades et les personnes handicapées* (23% contre 21%). De ce fait, ils estiment que les efforts de solidarité nationale devraient plutôt se porter sur leur catégorie (19% contre 10% en moyenne), se dissociant d'ailleurs de celle des pauvres, pour lesquels ils se montrent tout aussi solidaires que l'ensemble des Français (34% et 35%).

Enfin, en cas de difficultés par suite d'un chômage de longue durée, ils se tourneraient plus volontiers vers les aides institutionnelles (40% s'adresseraient à l'aide sociale ou aux assistants sociaux contre 34% en moyenne) que vers la famille (34% contre 42%). Ainsi, vivre "le chômage" et être confronté directement aux problèmes qu'il engendre renforce certaines positions ou fait adopter d'autres points de vue que ceux exprimés par des catégories non concernées (tableau 9).

Tableau 9 - Les opinions des chômeurs sur les problèmes du chômage

Automne 1986 - en %		
	Chômeurs	Ensemble Français
<b>Evolution du chômage :</b>		
Augmenter	84,1	73,0
Se stabiliser	(12,7)	22,7
Diminuer	ns	3,0
Ne sait pas	ns	1,3
Ensemble	100,0	100,0

	Chômeurs		Ensemble Français	
<b>Les chômeurs sont-ils tous indemnisés ?</b>				
Oui	(8,3)		21,8	
Non	91,7		78,2	
Ensemble	100,0		100,0	
<b>Indemnisation doit-elle être la même pour tous ?</b>				
Oui	42,0		46,0	
Non	58,0		54,0	
Ensemble	100,0		100,0	
Mode de calcul ?				
Selon les années d'activité	(11,5)		16,1	
Selon le montant du salaire	(16,4)		21,0	
Selon les ressources globales du foyer	72,0		62,9	
Ensemble	100,0		100,0	
<b>Comment financer le chômage ?</b>				
Augmenter les cotisations ou les impôts	44,8		39,7	
Diminuer les dépenses	45,6		52,9	
Ne sait pas	(9,6)		7,4	
<b>Pour qui dépense-t-on le plus et pour qui les efforts de la collectivité sont-ils insuffisants?</b>				
	le plus de dépenses		le plus insuffisant	
	chômeurs	ens. Pop.	chômeurs	ens. Pop.
Les jeunes	(4,7)	3,3	19,6	18,8
Les immigrés	38,2	29,9	(2,4)	1,8
Les chômeurs	(15,7)	21,0	19,3	9,9
Les malades, les handicapés	22,8	20,6	(7,1)	12,6
Les pauvres	0,0	(0,8)	34,1	34,6
Les retraités, pers. âgées	(12,2)	16,0	(9,8)	14,6
Les familles	(2,9)	5,0	(6,9)	6,0
Autre, ne sait pas	(3,5)	3,4	(0,8)	1,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Recours par suite de chômage prolongé</b>				
Parents	33,7		41,9	
Amis	(8,6)		7,2	
Syndicat, association professionnelle	(3,5)		5,1	
Bureau d'aide sociale	22,4		21,1	
Assistants sociaux	17,5		13,2	
Organisme d'entraide	(12,5)		7,2	
Autre, ne sait pas	(1,8)		4,4	
Ensemble	100,0		100,0	

\* les % entre parenthèses portent sur des effectifs faibles ou très faibles (< 20 individus).

## TEMPS ET USAGE DU TEMPS

### Les actifs continuent à privilégier le revenu sur les loisirs

Ayant à s'exprimer pour la cinquième année consécutive sur leur préférence entre une amélioration de leur pouvoir d'achat et un allongement de leur temps libre, les deux tiers des actifs optent pour le pouvoir d'achat, proportion la plus élevée depuis 1982, alors qu'un tiers choisit le temps libre (tableau 10). Cette dernière opinion, après avoir connu une certaine vogue en 1982 (44%) et un léger sursaut en 1985 (39%) recule à nouveau fortement en 1986.

Tableau 10 - Le pouvoir d'achat passe avant le temps libre

		En % des actifs				
Quelle est votre préférence entre ... ?		1982	1983	1984	1985	1986
Une amélioration de votre pouvoir d'achat		54,8	61,6	63,6	60,9	65,9
Un temps libre plus long		44,4	37,0	36,0	39,1	34,1
Les deux <sup>1</sup>		0,5	1,1	0,2	-	-
Ne sait pas		0,2	0,4	0,2	-	-
Ensemble des actifs (effectifs)		100,0 (1038)	100,0 (988)	100,0 (1012)	100,0 (1017)	100,0 (1035)

<sup>1</sup> Cette modalité n'était pas proposée aux enquêtés.

L'arbitrage en faveur du revenu est plus fréquent lorsqu'un seul membre du couple est actif (74%), lorsqu'il n'y a pas de conflits ressentis entre la vie professionnelle et la vie familiale (70%); les ouvriers (74%) et les exploitants agricoles (74%) sont également plus sensibles à cet aspect. Les femmes actives en général optent davantage pour plus de temps libre (38%), en particulier celles qui sont mariées (40%) et qui ont entre 25 et 40 ans (41%). C'est aussi une préférence émise par les couples où les deux conjoints sont actifs (38%) et lorsqu'il y a des conflits entre la vie de travail et la vie privée

(44%). Les actifs de moins de 40 ans sont un peu plus tentés par les loisirs, les parisiens (41%) plus encore que les provinciaux (37%).

**Aménagement du temps de travail : plus de souplesse sur la semaine ou le mois**

Dans le cadre d'un aménagement du temps de travail, le choix des salariés se porterait en priorité sur *une plus grande souplesse de l'organisation du travail sur la semaine ou le mois* (28,5%). Bénéficier d'un assouplissement des horaires tenant compte des contraintes familiales correspond ensuite au souhait de 22% des salariés, 17% penchant plutôt pour *une plus grande souplesse de l'organisation du travail sur l'année*. Des possibilités telles que *le travail à temps partiel* ou bien *un congé de longue durée sans rémunération* restent beaucoup moins souvent envisagées (10% et 5%).

Les choix opérés se différencient notamment en fonction de la situation familiale, de l'âge (tableau 11) et du sexe de la personne interrogée. En effet, **trouver une meilleure conciliation entre le temps de travail et les contraintes familiales** est un souhait plus fréquemment émis par les salariés mariés ou vivant maritalement (27% contre 22% en moyenne), dont le conjoint est également actif (28%) et qui ont des enfants de moins de 16 ans (32%); l'existence de conflits entre la vie professionnelle et la vie privée incite davantage, bien sûr, à adopter cette position (29%). Les femmes en général se sentent un peu plus concernées que les hommes par un tel aménagement des horaires, surtout lorsqu'elles ont entre 25 et 39 ans (27,5%); toutefois les salariés hommes de la même tranche d'âge le sont tout autant (26%).

**Plus de souplesse de l'organisation du travail d'une part sur la semaine ou le mois, et d'autre part sur l'année** sont des possibilités plutôt envisagées par les hommes (31% contre 28,5% dans le premier cas, 19% contre 17% dans le deuxième), jeunes dans le premier cas (36% des moins de 25 ans) et plus âgés dans le deuxième (24% de ceux âgés entre 40 et 59 ans), par des salariés célibataires (36%) ou dont le conjoint n'exerce pas d'activité professionnelle (31% et 20%).

Enfin, le souhait d'une plus grande possibilité de travail à temps partiel demeure une préoccupation féminine (16% des salariées contre 10% en moyenne), et en particulier de femmes ayant entre 25 et 59 ans (17%).

Tableau 11 - Comment aménager son temps de travail ?  
selon l'âge

Automne 1986 - En % des salariées

Dans le cadre d'un aménagement de votre temps de travail, que souhaiteriez-vous en priorité ?	- 25 ans	25/29 ans	30/39 ans	40ans et +	Moy
Une plus grande possibilité de travail à temps partiel	8,9*	8,9*	9,2	11,1	9,7
Une plus grande souplesse de l'organisation du travail sur la semaine ou le mois	33,1	32,5	25,0	27,9	28,5
Une plus grande souplesse de l'organisation du travail sur l'année	13,3*	15,1	18,1	19,3	17,3
Une possibilité de congé de longue durée sans rémunération	7,5*	5,4*	4,7*	4,1*	5,0
Un assouplissement des horaires tenant compte des contraintes familiales	18,9	27,3	26,5	15,8	21,7
Autre, sans objet, ne sait pas	18,3	10,8*	16,5	21,8	17,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
(effectifs)	(123)	(138)	(275)	(314)	(850)

\* effectifs faibles

Le poids des contraintes familiales se retrouve par ailleurs dans les sources de conflits entre la vie professionnelle et la vie personnelle. C'est effectivement autour de la famille et des enfants que se concentrent les principales difficultés évoquées ; plus de la moitié des actifs qui ressentent l'existence de tels conflits a donné comme premier motif : *Les problèmes consécutifs aux contraintes d'horaires (travail le week-end, le soir, horaires élastiques), impossible de faire les courses, on ne voit plus ses enfants, sa famille.* 14% ont répondu : *indisponibilité à l'égard des enfants, l'emploi du temps professionnel ne coïncide pas avec l'emploi du temps scolaire, problème de garde d'enfants malades quand les deux parents travaillent ou encore impossibilité d'élever normalement son enfant.* Outre ces problèmes familiaux, une autre source de difficultés réside dans l'absence de temps de vivre (9% des actifs concernés).

## LES OPINIONS SUR LA FAMILLE

### Une évolution moindre

Les Français sont bien conscients du **développement de nouvelles formes de vie familiale**: 66% d'entre eux estiment que *dans vingt ans les gens auront des formes de vie familiale très différentes* de la leur. Cependant, les opinions sur la famille qui ont connu une évolution certaine à la fin des années 1970, font preuve d'une stabilité assez remarquable depuis plusieurs années.

Ainsi, l'opinion selon laquelle **"la famille est le seul endroit où l'on se sente bien et détendu"** qui faisait de moins en moins d'adeptes entre 1978 et 1981 (ce dont personne ne s'étonnait en voyant une relation étroite entre les modes de vie et les attitudes), ne connaît depuis cette époque aucune évolution particulière: fort proche des estimations des années antérieures, une proportion de 64% de personnes interrogées adhèrent à cette idée (tableau 12).

Tableau 12 - La famille, seul endroit...

En % des 2000 personnes interrogées

Etes-vous d'accord avec l'idée suivante: "la famille est le seul endroit où l'on se sente bien et détendu"?				
	Oui	Non	Ne sait pas	Ensemble
1978	69,7	30,3	-	100,0
1979	68,7	31,3	-	100,0
1980	66,6	33,4	-	100,0
1981	63,7	36,0	0,3	100,0
1982	60,8	39,1	0,1	100,0
1983	63,0	36,9	0,1	100,0
Printemps 1984	63,3	36,4	0,3	100,0
Automne 1984	62,9	37,0	0,1	100,0
Printemps 1985	62,7	37,3	0,0	100,0
Automne 1985	62,8	37,1	0,1	100,0
Printemps 1986	64,1	35,9	-	100,0
Automne 1986	63,8	36,2	0,0	100,0

Il en est de même des attitudes à l'égard du mariage: si de 1978 à 1981 on enregistrait une évolution rapide des opinions sur le mariage, qui se manifestait par une perte de son caractère "d'union indissoluble", les attitudes semblent s'être stabilisées depuis, selon une structure fort proche de ce qu'elle était en 1981. Ainsi à l'automne 1986, pour 36% des Français il s'agit d'une union qui peut être dissoute par simple accord des deux parties, alors que pour également 36% d'entre eux c'est une union qui peut être dissoute dans des cas très graves et que pour 24% ce ne peut être qu'une union indissoluble. On voit donc, qu'à part la tendance minoritaire la plus conservatrice, on assiste à un équilibre des positions sur les cas de dissolution (tableau 13).

Tableau 13 - Les opinions sur le mariage

En % des 2000 personnes interrogées

Parmi ces opinions, quelle est celle qui se rapproche le plus de la vôtre? Le mariage est une union ...					
	indissoluble	qui peut être dissoute		Ne sait pas	Ensemble
		dans des cas très graves	par simple accord des deux parties		
1978	29,1	32,4	33,0	5,5	100,0
1979	29,3	34,6	31,5	4,6	100,0
1980	28,1	33,4	33,5	5,0	100,0
1981	23,9	36,0	36,0	4,1	100,0
1982	24,5	36,9	35,6	3,1	100,0
1983	23,9	35,2	37,5	3,4	100,0
Printemps 1984	24,1	32,7	38,2	5,0	100,0
Automne 1984	24,4	33,9	37,7	4,0	100,0
Printemps 1985	24,2	32,6	38,5	4,7	100,0
Automne 1985	23,7	34,5	38,3	3,5	100,0
Printemps 1986	22,9	34,5	39,3	3,3	100,0
Automne 1986	23,5	35,8	36,3	4,4	100,0

La question sur les raisons du mariage, posée seulement depuis 1984, ne fait pas non plus apparaître d'évolution: c'est toujours *l'engagement profond* qui constitue avec 47% la réponse la plus souvent citée, alors que *l'intérêt de l'enfant* vient en second lieu avec 26% (tableau 14).

Tableau 14 - Pourquoi se marier?

En % des 2000 personnes interrogées chaque année

Pour quelle raison principale, à votre avis, un couple se marie-t-il le plus souvent?			
	1984	1985	1986
C'est plus facile de vivre ensemble quand on est marié	15,0	14,1	14,9
Se marier correspond à un engagement profond	47,5	47,0	46,8
C'est l'intérêt de l'enfant	25,8	30,1	26,0
La pression des familles va dans ce sens	11,7	8,8	11,4
Ne sait pas	-	-	0,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Les Français voient quatre causes principales à l'augmentation du nombre des divorces: ils citent spontanément d'abord *l'émancipation féminine* (12%) et *les mariages trop jeunes accompagnés d'un manque de maturité ou d'une mauvaise connaissance "de l'autre"* (12%), puis *les difficultés de la vie quotidienne* (11%) ou *une évolution des mentalités mêlant à la fois l'égoïsme et le fait que le divorce devienne un phénomène de société* (10%).

Plus généralement, les opinions sur le travail des femmes, qui constituent aussi un indicateur précieux sur les attitudes conservatrices ou modernistes des différentes couches de la population paraissent un peu moins stables, bien que les grandes évolutions aient été enregistrées par l'enquête entre 1978 et le début des années 1980 (tableau 15).

Ainsi, l'opinion la plus répandue actuellement (42% à l'automne 1986), selon laquelle les femmes *devraient travailler dans tous les cas où elles le désirent* n'avait que 30% de partisans en 1978 et en comptait 40% en 1981.

A l'inverse, l'opinion suivant laquelle les femmes *ne devraient jamais travailler lorsqu'elles ont des enfants en bas âge* qui était de loin la plus couramment admise en 1978 (avec 41%) a perdu beaucoup d'adeptes: de 33% en 1982, elle regroupe environ 28% de la population en 1985 et 1986.

Les femmes ne devraient travailler que si la famille ne peut vivre avec un seul salaire est une opinion défendue par une proportion très stable de personnes (environ 23%).

Tableau 15 - Opinions sur le travail des femmes

En % des 2000 personnes interrogées chaque année

Des opinions diverses peuvent être exprimées à propos du travail des femmes. Quel est le point de vue qui semble correspondre le mieux au vôtre?							
	Elles ne devraient jamais travailler		Elles devraient travailler		Elles ne devraient jamais travailler	Ne sait pas	Ensemble
	lorsqu'elles ont des enfants en bas âge	que si la famille ne peut vivre avec un seul salaire	dans tous les cas où elles le désirent	toujours			
1978	40,6	22,4	29,6	1,1	5,5	0,8	100,0
1979	38,4	22,8	31,7	1,2	4,5	1,4	100,0
1980	41,3	21,8	30,6	1,7	3,7	0,9	100,0
1981	33,4	19,6	40,4	1,3	4,6	0,7	100,0
1982	32,7	23,7	37,3	1,8	3,9	0,6	100,0
1983	29,0	23,2	41,4	2,3	2,9	1,2	100,0
1984	30,4	23,4	40,6	1,2	3,7	0,7	100,0
1985	28,2	24,6	40,8	2,1	3,5	0,8	100,0
1986	28,6	22,6	42,2	2,1	3,1	1,4	100,0

### Les attitudes à l'égard de l'enfance

Compte tenu du développement de nouvelles formes de vie familiale, et en particulier des familles monoparentales, on peut s'interroger sur les problèmes de l'enfance en cas d'absence ou de rupture du lien conjugal. Des questions posées depuis 1984 montrent avec une grande constance le rôle important accordé au père: en cas de naissance hors-mariage, 94% des Français estiment qu'il est normal que le père reconnaisse son enfant, et ils sont tout aussi nombreux à trouver normal que le père se sente financièrement responsable de l'enfant.

Dans le cas d'un divorce la question était plus précise en demandant si la responsabilité financière du père dépendait ou non de la

situation de la mère: l'avis est moins unanime que dans le cas de naissance hors mariage, mais 68% des personnes répondent que le *père doit toujours participer aux charges financières jusqu'à la majorité de l'enfant*; à titre d'information, citons cependant l'autre réponse possible qui n'a été choisie que par 32%: *le père doit faire dépendre sa participation de la situation financière de la mère*. Il semblerait donc que l'opinion soit sensible à la responsabilisation du père vis-à-vis de l'enfant.

Plus généralement, les Français sont nombreux à estimer que les **conditions de vie actuelle sont favorables à l'épanouissement des enfants**: 72% expriment cette opinion à propos du *fonctionnement de l'école*, 66% au sujet des *conditions de logement* et 56% pour *l'environnement*. Echappe à une telle appréciation le *rythme de vie quotidien* qui n'est jugé favorable que par 42% des personnes interrogées. Il est à noter que ces conditions de vie des enfants sont jugées favorables plus souvent en province qu'à Paris, chez les personnes mariées et veuves et chez celles ayant un faible niveau d'instruction (aucun diplôme ou CBP). A propos du logement, constatons que les personnes qui n'ont pas d'enfant sont les moins nombreuses à penser que les conditions de logement sont favorables (59%) alors que celles qui en ont trois ou quatre sont les plus nombreuses (74%).

Par ailleurs, si l'on interroge nos concitoyens sur les raisons qui, à leur avis, **peuvent faire hésiter une femme ou un couple à avoir un enfant**, ils font spontanément part de difficultés financières à travers plusieurs types de réponses: 32% citent clairement *les raisons financières et la vie chère*, 16% arguent tout à la fois de *la situation économique, la conjoncture générale (la crise), l'avenir incertain, la peur du chômage ou de l'avenir* et 11% des *difficultés financières des parents (chômage, travail instable)*.

### **La politique familiale**

Cette interprétation confirme assez largement les appréciations portées sur la politique familiale, qui se concrétise pour beaucoup de personnes par le versement des **prestations familiales**. 62% des Français estiment que ces prestations sont globalement *insuffisantes* (tableau 16). En

fait, 55% pensent que les prestations familiales servent davantage à *corriger les inégalités de revenus* qu'à *favoriser la natalité*, opinion qui rassemble le plus grand nombre de personnes depuis 1984 (43%) - (tableau 17). Ils sont ainsi 64% (proportion la plus forte depuis 1981, année pour laquelle elle avoisinait alors 53%) à juger que *faire prendre en charge par la collectivité les familles aux ressources insuffisantes* donne davantage à celles-ci la *possibilité de vivre* qu'elle ne leur enlève *tout sens des responsabilités*.

Tableau 16 - L'aide aux familles

En % des 2000 personnes interrogées chaque année

Vous savez que les familles qui ont des enfants touchent des prestations destinées à les aider et à compenser les charges que représentent ces enfants, Pensez-vous que cette aide est globalement ... ?				
	Suffisante	Insuffisante	Ne sait pas	Ensemble
1981	31,2	64,0	4,7	100,0
1982	35,8	59,9	4,3	100,0
1983	29,5	64,9	5,6	100,0
1984	28,1	66,3	5,6	100,0
1985	29,4	66,4	4,2	100,0
1986	33,2	61,9	4,9	100,0

Tableau 17 - Le rôle de la politique familiale

En % des 2000 personnes interrogées chaque année

Estimez-vous que les prestations familiales servent:			
	1984	1985	1986
Plutôt à corriger les inégalités de revenus	57,8	60,5	54,8
Plutôt à favoriser la natalité	39,5	37,6	43,2
Ne sait pas	2,7	1,9	2,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0

En ce qui concerne les modalités de répartition des allocations familiales proprement dites, qui sont actuellement les mêmes pour toutes les familles quel que soit leur revenu, les Français, malgré quelques fluctuations d'une enquête à l'autre, se prononcent en majorité (58%) pour une évaluation *en fonction du salaire (diminuées progressivement lorsque le salaire augmente)*; en 1986, ils sont presque aussi nombreux à se satisfaire de la répartition égalitaire, *c'est bien ainsi* (19%, proportion qui semble avoir légèrement cru depuis la fin des années 1970, puisqu'elle était alors de 14%), qu'à penser *qu'elles devraient être supprimées à partir d'un certain salaire* (17%, alors que la proportion des partisans de cette solution était supérieure à 20% à la fin des années 1970) - (tableau 18).

Tableau 18 - La répartition des allocations familiales

En % des 2000 personnes interrogées chaque année

Actuellement les allocations familiales sont les mêmes pour toutes les familles quel que soit leur revenu. Trouvez-vous ...?					
	que c'est bien ainsi	qu'elles devraient être		Ne sait pas	Ensemble
		supprimées à partir d'un certain stade	calculées en fonction du salaire*		
1978	13,8	23,6	58,0	4,6	100,0
1979	13,6	21,5	58,9	6,0	100,0
1980	16,4	19,7	57,8	6,1	100,0
1981	16,5	20,8	57,7	5,0	100,0
1982	14,2	21,6	60,0	4,2	100,0
1983	15,8	19,1	59,9	5,2	100,0
1984	13,3	18,0	63,6	5,1	100,0
1985	16,5	14,8	63,3	5,4	100,0
1986	18,8	17,1	57,4	6,7	100,0

\* (diminuées progressivement lorsque le salaire augmente)

L'attachement aux prestations en espèces continue de rassembler le plus grand nombre, même si l'on enregistre par rapport à la fin des années 1970 une légère désaffection, qui profite aux prestations non monétaires (équipements collectifs et services). Pour accroître l'efficacité de l'aide aux familles, 47% en 1986 répondent *une augmentation de l'aide en argent* (ils étaient un peu plus de 50% à la fin des années 1970), alors que 27%

(contre un peu plus de 20% à la fin des années 1970) optent pour un *accroissement des équipements collectifs* (équipements destinés à la garde des enfants, aux soins, aux vacances...) et 17% pour un *accroissement des services* (aides ménagères aux mères de famille...)-(tableau 19).

**Tableau 19 - L'aide aux familles: le choix de l'aide en espèces**

En % des 2000 personnes interrogées

Parmi les solutions suivantes, laquelle vous semble préférable pour accroître l'efficacité de cette aide?					
	Une augmentation de l'aide en argent	Un accroissement des		Ne sait pas	Ensemble
		équipements collectifs	services (aides ménagères)		
1978	55,5	21,2	14,7	8,7	100,0
1979	53,1	21,1	17,2	8,6	100,0
1980	53,4	22,2	15,9	8,5	100,0
1981	40,2	30,7	18,8	10,3	100,0
1982	45,0	28,1	16,9	10,0	100,0
1983	45,2	26,6	18,3	9,9	100,0
Printemps 1984	50,2	27,1	15,9	6,8	100,0
Automne 1984	43,5	29,9	17,5	9,1	100,0
Printemps 1985	48,4	25,5	16,1	10,0	100,0
Automne 1985	43,0	30,2	18,1	8,7	100,0
Printemps 1986	59,4	21,6	13,0	6,0	100,0
Automne 1986	47,0	26,4	17,2	9,4	100,0

A propos de la charge du coût de ces équipements collectifs et de ces services, une légère évolution semble aussi se dessiner: les partisans de la prise en charge *par la collectivité* ont tendance à diminuer de 37% (fin des années 1970) à 26% (en 1986), alors qu'augmentent ceux favorables au paiement par les utilisateurs. L'égalitarisme, le *coût d'accès devrait être le même pour tous*, rencontre alors un succès plus vif (de 29% à 35%) que la tendance redistributive, le *coût d'accès devrait augmenter avec le revenu* (de 33% à 37%). Notons cependant que la tendance redistributive, qui a connu une certaine vogue entre 1981 et 1984 avec plus de 40%, demeure en 1986 la solution choisie par le plus grand nombre d'interviewés (tableau 20).

Tableau 20 - La politique familiale

En % des 2000 personnes interrogées chaque année

Le coût d'accès aux équipements et aux services existants devrait-il?					
	Etre		Augmenter avec le revenu	Ne sait pas	Ensemble
	pris en charge par la collectivité	le même pour tous			
1978	36,8	28,6	32,7	1,9	100,0
1979	36,6	28,7	32,6	2,1	100,0
1980	33,9	27,3	36,3	2,5	100,0
1981	28,9	29,1	40,3	1,7	100,0
1982	25,0	30,9	42,5	1,6	100,0
1983	26,2	32,3	39,5	2,0	100,0
1984	26,6	28,8	42,6	2,0	100,0
1985	26,7	32,3	39,9	1,1	100,0
1986	25,8	35,0	37,1	2,1	100,0

## LES FEMMES

Plusieurs thèmes, nouvellement abordés dans l'enquête d'automne 1986, concernent les femmes, et plus particulièrement les problèmes féminins face à la vie professionnelle.

### Priorité à l'équilibre travail/famille

L'équilibre entre le travail et la famille représente une source de préoccupation importante lorsque l'on parle de la vie des femmes. Déjà observé à propos des possibilités d'aménagement du temps de travail et des difficultés rencontrées par les femmes actives, ce souci apparaît également lorsque l'on parle des actions à mener à l'égard des femmes, par l'intermédiaire notamment de la Délégation à la Condition Féminine.

C'est en effet *la conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale* qui est la plus souvent citée par les Français (26%) comme domaine d'actions prioritaires. Vient ensuite le problème de *la formation professionnelle*, mentionné par 21% de la population, auquel se joint *la lutte contre le chômage* (18%). Parmi les autres domaines proposés, *l'éducation (l'école...)* devance *le choix des carrières professionnelles*; enfin, l'objectif de privilégier *la maternité et l'éducation des enfants* est nettement moins partagé : 9% seulement des personnes interrogées le situe comme première priorité.

Cependant, si l'on néglige l'ordre des réponses (deux réponses étaient possibles à cette question), la maternité devance alors le choix des carrières et l'éducation. Mais la hiérarchie des priorités reste la même pour les trois domaines les plus importants : l'équilibre famille/travail, la formation professionnelle et la lutte contre le chômage (tableau 21).

Tableau 21 - les actions prioritaires à l'égard des femmes

Automne 1986 - en % des 2000 personnes

Vous savez peut-être qu'il existe une Délégation à la Condition Féminine qui mène des actions à l'égard des femmes; à votre avis, dans quels domaines, parmi les suivants, ces actions devraient-elles être prioritaires ?		
	Réponse n° 1	Réponse n° 2
L'éducation (école ...)	12,5	6,5
La formation professionnelle	21,2	17,9
La lutte contre le chômage	18,4	11,4
Le choix des carrières professionnelles	10,2	14,5
La conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale	25,6	30,2
La maternité et l'éducation des enfants	8,7	19,3
Autre, ne sait pas	3,4	0,2
Ensemble (effectifs)	100,0 ( 2000 )	100,0 ( 1757 )

Dans l'ensemble, les opinions des femmes ne se révèlent guère différentes de celles des hommes sur cette question. Ces derniers se montreraient peut-être un peu moins sensibles au problème du chômage féminin : 16%, contre 21% des femmes.

L'âge des répondants est un facteur de clivage plus net. C'est entre 25 et 50 ans que s'exprime le plus le désir d'une conciliation entre la vie de travail et la vie de famille, et plus particulièrement encore entre 30 et 39 ans (32% contre 26% en moyenne); ceci est naturellement lié au cycle de vie, cette période correspondant au développement de la vie familiale avec la présence d'enfants d'abord en bas âge et qu'il convient ensuite d'élever, étape où les contraintes familiales sont le plus souvent ressenties.

Les jeunes de moins de 25 ans privilégient plutôt la formation professionnelle qui représente pour eux le premier domaine dans l'échelle des actions à mener. Ils pensent également plus souvent que la lutte contre le chômage fait partie des priorités, domaine auquel sont aussi attachés les enquêtés âgés de plus de 50 ans.

L'intérêt pour le choix des carrières professionnelles se manifeste aussi plus fréquemment chez les jeunes de moins de 25 ans et parmi les adultes entre 40 et 49 ans (tableau 22).

**Tableau 22 - Les priorités d'actions à l'égard des femmes selon l'âge des enquêtés**

Automne 1986 - en %

Premier domaine cité / âge	<25 ans ans	25 à 39 ans	40 à 49 ans	50 ans et plus	Moyenne
Education (école...)	12,0	11,7	13,1	13,1	12,5
Formation professionnelle	23,3	21,7	22,1	19,5	21,2
Lutte contre le chômage	19,6	15,7	14,5	21,4	18,4
Choix des carrières professionnelles	13,9	8,5	12,9	9,6	10,2
Conciliation travail / famille	20,5	31,3	29,7	21,7	25,6
Maternité et éducation des enfants	8,7	9,3	(6,4)	9,0	8,7
Autre, ne sait pas	(2,0)	(1,8)	(1,3)	5,7	3,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

(...) Les % entre parenthèses portent sur des effectifs faibles.

### **Législateur et employeur : les deux acteurs de la réduction des inégalités professionnelles entre les hommes et les femmes**

Les Français attribuent d'abord à la législation le pouvoir de réduire les inégalités professionnelles entre les hommes et les femmes : 6 individus sur 10 ont mentionné *les lois* soit en première soit en deuxième réponse (comme la précédente, cette question comportait deux réponses possibles). Mais la responsabilité de *l'employeur* dans cette affaire est tout aussi importante, citée par 54% des personnes interrogées. Le rôle des *femmes elles-mêmes* apparaît plus secondaire, reconnu surtout en deuxième réponse (27% et 16% en réponse n°1). Le pouvoir de *l'école*, des *syndicats* ou de *l'entourage familial* se révèle aux yeux des Français beaucoup plus limité (tableau 23).

**Tableau 23 - Qui peut donner aux femmes les mêmes possibilités professionnelles qu'aux hommes ?**

Automne 1986 - en %

Il existe des inégalités professionnelles entre les hommes et les femmes (par exemple, accès à certaines professions, avancement...); à votre avis, qui, dans la liste suivante peut faire le plus pour donner aux femmes les mêmes possibilités qu'aux hommes ?			
	Réponse n°1	Réponse n°2	modalité citée en (1) ou (2)
L'employeur	35,0	21,7	54,2
L'école	4,0	4,9	8,7
Les lois	36,3	26,6	60,1
Les femmes elles-mêmes	16,0	27,0	41,1
Les syndicats	3,7	13,3	15,5
L'entourage familial	3,1	6,0	8,2
Autre, ne sait pas	1,9	0,5	2,2
Ensemble	100,0	100,0	-
(effectifs)	( 2000 )	( 1795 )	

Là encore, les avis féminins ne se distinguent pas très nettement des points de vue masculins; les hommes auraient une petite tendance à privilégier le pouvoir de l'employeur et des femmes elles-mêmes, celles-ci attribuant un peu plus de responsabilité à la législation.

En revanche, le fait d'exercer ou non une activité professionnelle nuance les opinions en ce domaine. Les actifs, plus directement concernés par le problème, donnent plus de responsabilité à l'employeur ainsi qu'aux femmes, alors que les personnes qui ne travaillent pas pensent davantage aux lois comme facteur de réduction des inégalités (tableau 24).

Le rôle des employeurs est aussi plus souvent mentionné par les personnes qui estiment prioritaires pour les femmes des actions en faveur de la formation professionnelle et de la lutte contre le chômage (40% et 39% contre 35% en moyenne). L'orientation législative s'associe davantage à la priorité accordée à l'équilibre travail/famille et la responsabilité féminine, au choix des carrières professionnelles (22% contre 16%).

Tableau 24 - Actifs/inactifs : des opinions nuancées

Réponse n° 1	Automne 1986 - en %		
	Actifs	Inactifs	Moyenne
L'employeur	37,7	32,2	35,0
L'école	4,0	4,0	4,0
Les lois	33,6	39,3	36,3
Les femmes elles-mêmes	18,0	13,8	16,0
Les syndicats	3,2	4,3	3,7
L'entourage familial	2,8	3,4	3,1
Autre, ne sait pas	0,7	3,0	1,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0

### La mixité des emplois

Cet aspect concernait une partie seulement de l'échantillon : les actifs mariés ou vivant maritalement ayant un conjoint actif également, soit 46,5% de la population active enquêtée, et 68% des actifs mariés. Lorsqu'un seul membre du couple travaille, il s'agit essentiellement du mari : 14% des épouses actives ont un conjoint qui ne travaille pas, 42% des maris actifs ont une épouse (ou une compagne) sans activité professionnelle (tableau 25).

Tableau 25 - Composition de la population active

En %						
Sexe et statut matrimonial	Célibat.	Marié	Concubin.	Séparé	Veuf	Ensemble
Hommes	23,2	63,3	9,7	3,3	(0,5)	100,0
Femmes	21,9	53,1	9,2	12,4	(3,4)	100,0
Ensemble (effectifs)	22,7	59,4	9,5	6,8	(1,6)	100,0 (1036)
Actifs mariés (vie maritale)	Avec conjoint actif		Sans conjoint actif		Ensemble	
Hommes	57,9		42,1		100,0	
Femmes	86,4		13,6		100,0	
Ensemble (effectifs)	67,7		32,3		100,0 (712)	

( ) Effectifs faibles

L'exercice mutuel des métiers au sein du couple apparaît possible pour environ la moitié des actifs mariés; la réciprocité se fait plus fréquemment dans le sens homme → femme qu'inversement, état de fait également reconnu par l'opinion féminine elle-même; en effet, 6 hommes sur 10 déclarent pouvoir exercer le métier de leur épouse, alors que 6 femmes sur 10 ne pourraient exercer celui de leur mari, 58% des actives mariées pensent que leur conjoint pourrait exercer leur propre métier, 55% des hommes déclarent que cela serait impossible pour leur femme (tableau 26).

Tableau 26 - L'opinion féminine conforte celle des hommes

Automne 1986 - en % de la population active mariée (ou vivant maritalement)

	Pourriez-vous exercer le métier de votre conjoint ?			Votre conjoint pourrait-il exercer votre métier ?		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Oui	60,9	40,2	51,8	45,1	57,6	50,6
Non	39,1	59,8	48,2	54,9	42,4	49,4
Ensemble (effectifs)	100,0 (268)	100,0 (211)	100,0 (479)	100,0 (271)	100,0 (212)	100,0 (482)

Pourquoi ne pas pouvoir exercer le métier de son conjoint ? Le **problème de la qualification (formation, compétence)** est la principale raison avancée dans ce cas (51%), par les hommes (54%) comme par les femmes (49%). Parmi les autres motifs évoqués, certes beaucoup plus faiblement, *l'absence d'intérêt* (11% des réponses) semblerait plutôt correspondre à une opinion masculine, alors que le *problème des conditions de travail : pénibilité, horaires particuliers, métier trop dur pour une femme...*, (10% en moyenne), serait une explication plutôt féminine.

Pourquoi votre conjoint ne pourrait-il exercer votre métier ? les réponses données confirment totalement les précédentes. Le problème de la qualification reste le premier cité, autant par les hommes que par les femmes; en outre, les hommes ont conscience que les conditions de

travail représentent pour leurs épouses un facteur d'impossibilité d'exercer leur métier (motif mentionné par 30% des hommes contre 20% en moyenne), les femmes reconnaissent que leur métier ne plairait pas à leur mari (34% contre 18% en moyenne).

### **Les femmes dans l'entourage professionnel**

La présence féminine dans l'entourage professionnel direct telle qu'elle est actuellement (38% en moyenne) semble tout à fait bien vécue par la plupart des actifs, aussi bien par les hommes que par les femmes elles-mêmes : 80% des premiers et 79% des secondes estiment *normale* la proportion de femmes qui existe dans leur travail. Lorsqu'elle est jugée *insuffisante* (10% en moyenne), elle l'est par des hommes (14%) et quand elle est perçue *trop forte* (10% également), c'est selon les femmes elles-mêmes (16%); c'est également parmi les salariés de l'état ou des collectivités locales qu'un entourage trop féminin est le plus fortement ressenti (22%), reflet d'un statut particulièrement "féminisé".

## IMAGE DE L'ENSEIGNEMENT

### La qualité de l'enseignement public

Que pensent les Français de la qualité de l'enseignement dispensé dans l'ensemble des établissements publics ?

**Tableau 27 - La qualité de l'enseignement**

En % sur 2000 personnes

	Pourcentage de satisfaits		Pourcentage de pas satisfaits	
	1985	1986	1985	1986
Maternelle	63.2	55.5	7.0	7.5
Primaire	54.0	48.4	15.8	16.7
Collège	40.1	34.0	26.0	25.0
L. E. P.	30.2	24.4	20.9	20.7
Lycées	31.6	28.0	19.7	18.1
I. U. T.	27.1	23.8	5.5	6.6
Université	26.6	22.0	14.8	14.5
Grandes écoles	32.0	29.1	3.0	3.0

Il n'y a pas de bouleversement dans le classement des divers établissements entre 1985 et 1986: les plus critiqués demeurent ceux du secondaire. Les maternelles, les grandes écoles, et dans une moindre mesure les IUT recueillent l'approbation générale des personnes qui connaissent la qualité de l'enseignement dispensé dans ces établissements. En effet, les taux de non-réponse peuvent être très élevés, surtout pour les établissements de l'enseignement supérieur, que beaucoup de personnes peu diplômées ne se permettent pas de juger. Dans l'ensemble, les Français se montrent modérément satisfaits de l'enseignement dispensé dans les établissements publics.

Le nombre de personnes peu satisfaites de la qualité de l'enseignement est resté tout à fait stable entre les deux années. La baisse du nombre de personnes satisfaites est due essentiellement à une forte augmentation des non-réponses, c'est à dire des personnes qui déclarent ne

pas savoir, ou ne pas se sentir concernées par ces questions. Cela traduit peut-être une certaine perplexité due aux grèves étudiantes de l'automne, chez des personnes qui, l'année précédente, se seraient déclarées satisfaites. Globalement, il ne semble donc pas qu'il y ait eu d'évolution significative de l'opinion que se font les Français de l'enseignement dispensé dans les établissements publics entre 1985 et 1986.

### **Les lycées et collèges doivent préparer à un métier**

La préparation à un métier demeure comme l'an passé le rôle le plus important dévolu aux lycées et collèges, mais il est toutefois moins souvent choisi que l'an passé (- 5 points). L'accent est mis davantage sur l'acquisition d'une bonne culture générale.

**Tableau 28**

**Rôle le plus important des lycées et collèges (1ère réponse)**

	1985	1986
Préparer à un métier	45.8	41.3
Développer l'intelligence	16.4	15.6
Développer la créativité	6.5	6.9
Donner une bonne culture générale	12.0	16.9
Former pour les changements	17.6	18.2
Former le citoyen	1.7	1.0
ENSEMBLE	100.0	100.0

Les différences selon le niveau de diplôme subsistent: la préparation à un métier est avant tout le choix des personnes peu diplômées, le développement de l'intelligence celui des plus diplômés.

Les lycées et collèges répondent-ils à leurs priorités ? Sur ce point les Français demeurent très partagés: 49% répondent positivement et 46% émettent l'avis inverse. Par rapport à l'année passée, on observe une très légère diminution de la part des personnes qui estiment que les lycées et collèges répondent à leurs priorités (- 3 points).

Comme l'an passé, les plus satisfaits sont ceux qui s'attachent avant tout à la préparation à un métier (57% d'entre eux), les plus critiques ceux qui s'intéressent au développement de la créativité (30%). En effet, le développement de la créativité est prioritaire essentiellement chez les jeunes parisiens, qui se montrent globalement très critiques vis-à-vis de l'enseignement, mais aussi de beaucoup d'autres thèmes de l'enquête, comme le nucléaire par exemple; inversement, parmi les personnes attachées à la préparation à un métier, il y a beaucoup de personnes âgées peu diplômées, qui se montrent généralement peu revendicatives.

Élément du jugement mitigé porté sur les lycées et collèges, l'information donnée aux élèves sur le choix des sections est loin de satisfaire tout le monde: 46% des Français la jugent insuffisante, contre 47% satisfaisante. Toutefois, le pourcentage de mécontents est en légère diminution par rapport à l'an dernier (-3points).

Le moyen d'information qui semble le plus apprécié est celui du contact direct avec une personne compétente, de préférence les professeurs (41%), ou le conseiller d'orientation (35%). Les brochures ne sont considérées comme le meilleur moyen d'orientation que par 4% des personnes interrogées. Ces choix ont peu évolué depuis l'an dernier.

### **Un retard dans la perception des réformes**

Pour 58% des Français, les méthodes d'enseignement ont changé depuis 10 ans. Les principaux changements auxquels les personnes interrogées pensent spontanément sont les mathématiques modernes, l'introduction de l'informatique et l'apprentissage de la lecture. Certains insistent également sur le fait que l'enseignement est devenu plus libéral, laxiste selon quelques-uns. Comme on peut le constater, les "changements" perçus par les Français sont parfois anciens. La réforme des collèges semble passer inaperçue; elle est peut-être trop complexe pour être exprimée ici.

Les diplômés du supérieur, les parisiens se montrent moins convaincus que les autres de l'existence de changements (47% et 42%). Les sceptiques se rencontrent également chez ceux, qui, au départ, pensent que le fonctionnement de l'école est défavorable à l'épanouissement des enfants. Une partie des réponses négatives semble donc être le fait de personnes qui auraient voulu davantage de changements, et pour qui ce qui a pu être fait est sans effet.

Les plus conscients de changements dans l'enseignement sont ceux qui ont actuellement un de leurs enfants dans le primaire (67%) ou dans le secondaire (65%).

### **L'image et le rôle des enseignants**

Pour la majorité des Français, les professeurs "pourraient mieux faire": 55% d'entre eux pensent que les enseignants ne sont pas suffisamment motivés par leur métier. Les plus sévères sont les plus jeunes, les moins de 25 ans (66%). Ceux qui ont actuellement un enfant dans un lycée ou un collège sont également un peu plus réticents (que la moyenne des Français) à penser que les professeurs font de leur mieux.

Ce jugement plutôt négatif doit être nuancé par le fait que l'on demande beaucoup aux enseignants, que pour la très grande majorité, leur rôle ne s'arrête pas à la fin du cours:

- \_ 93% pensent qu'ils doivent aider les élèves à définir leur projet professionnel
- \_ 86%, qu'ils doivent informer les parents sur le comportement des enfants à l'école
- \_ 77%, qu'ils doivent transmettre des valeurs morales aux élèves
- \_ 55%, qu'ils doivent conseiller les parents sur le choix des activités extra-scolaires.

Ce ne sont pas les plus critiques envers les professeurs qui leur demandent le plus, ce sont ceux qui pensent qu'ils font pour le mieux dans l'intérêt des enfants, en particulier pour les conseiller sur le choix des

activités extra-scolaires, les informer sur le comportement de l'enfant à l'école, et pour transmettre des valeurs morales.

De manière générale, les jeunes, les plus diplômés, sont moins demandeurs d'une extension du rôle des enseignants que les autres. Seule l'aide au choix de la profession, de l'orientation paraît indispensable à tous.

### **Les parents et l'école**

Le rôle joué par les parents dans l'éducation des enfants est bien entendu fondamental. Il intervient à plusieurs niveaux: l'aide directe ou indirecte qu'ils apportent aux enfants pendant les études, le projet professionnel qu'ils ont pour leurs enfants, et qui peut déterminer pour une part importante les orientations de ces derniers.

De nombreux parents aident les enfants à faire leurs devoirs: seulement 19% ne l'ont jamais fait, et 26% le font ou l'ont fait tous les jours. Les jeunes déclarent y passer plus de temps que leurs aînés n'ont pu y consacrer, surtout les jeunes femmes: 62% des mères de 25 à 39 ans aident ou ont aidé leurs enfants tous les jours. Cette aide a lieu en moyenne jusqu'à ce que l'élève ait entre 13 et 14 ans. Toutefois, elle peut se poursuivre jusqu'à 16 ans, quand les parents ont des diplômes de l'enseignement supérieur, et chez les cadres supérieurs.

Pour la majorité des Français, les parents doivent pouvoir intervenir à l'école, pour prendre part à l'organisation de la vie scolaire (71% des personnes interrogées sont de cet avis), et discuter la quantité de travail (61% d'avis en ce sens). A l'inverse, 65% des Français estiment que les parents n'ont pas à se préoccuper de la définition des programmes.

De manière générale, les plus jeunes se montrent un peu plus favorables que leurs aînés aux interventions des parents au sein de l'école. Ceux qui ont actuellement des enfants en maternelle ou en primaire sont particulièrement attachés à la possibilité de discuter de la quantité de

travail donnée aux élèves (72% d'entre eux contre 61% en moyenne). De façon peut-être étonnante, ce sont les parents les moins diplômés qui seraient les plus intéressés à intervenir dans la définition des programmes.

Il est clair que tous les parents ne sont pas prêts à investir autant de temps qu'il serait nécessaire pour remplir le rôle qu'eux-mêmes estiment nécessaire. Deux indicateurs permettent de mesurer leur disponibilité: le taux d'adhésion à une association de parents d'élèves et le nombre de visites annuelles aux professeurs.

Un peu plus d'un parent sur 5 adhère à une association de parents d'élèves. Ce taux s'élève à 1 sur 4 pour ceux dont un des enfants est scolarisé dans le secondaire.

En moyenne, les parents se déplacent pour aller voir les professeurs entre 3 et 4 fois par an (3,7 fois). 10% n'y sont encore jamais allés. Ceux qui se déplacent le plus sont ceux qui ont actuellement un enfant en primaire (plus de 5 fois). Ceux qui ont un enfant dans un établissement secondaire ne vont voir les professeurs qu'un peu plus de 3 fois par an. La proximité géographique des écoles primaires et l'âge des élèves expliquent sans doute cette différence.

### **Les "bonnes" études**

Si aucune question n'a été posée directement sur le projet professionnel des parents pour leurs enfants, deux questions en donnent toutefois des indices: le diplôme qui offre les meilleurs débouchés professionnels, et l'âge jusqu'auquel il est normal que les parents entretiennent les enfants à faire des études.

Déjà interrogés l'an dernier sur les trois diplômes qui offrent les meilleurs débouchés, les Français placent toujours les diplômes des grandes écoles parmi les plus intéressants. Ce qui est remarquable par rapport à l'an dernier, c'est que les diplômes de technicien supérieur comme le BTS et le DUT apparaissent mieux connus. Les dénominations relativement vagues, comme informatique et diplôme technique sont moins utilisées.

Les différences mises en avant l'an dernier, selon l'âge et le niveau de diplôme des personnes interrogées subsistent. En résumé, chacun pense en priorité aux débouchés accessibles dans son milieu social.

**Tableau 29 - Diplômes offrant les meilleurs débouchés professionnels**

En % sur 2000 personnes

	1985	1986
BTS	16.0	20.3
Grandes écoles	18.5	17.0
Baccalauréat	11.8	12.8
CAP	11.6	13.0
Informatique	12.0	9.1
DUT	7.9	10.1
Ingénieur	8.1	8.0
Diplôme technique	10.2	7.0
BEP	5.0	6.8
Bac technique	4.6	5.0
Aucun	4.5	5.3
Ne sait pas	17.9	15.1

Le total des pourcentages ne fait pas 100, car 3 réponses étaient possibles. Les diplômes qui apparaissent dans ce tableau sont ceux cités par au moins 5% des enquêtés. Les réponses sont spontanées, aucune grille n'était proposée.

**Tableau 30**

**Jusqu'à quel âge est-il normal d'entretenir un enfant à faire des études ?**

16 ans et moins	7.2%
17 - 18 ans	29.7%
19 - 20 ans	27.4%
21 - 23 ans	14.3%
24 ans et plus	21.4%
ENSEMBLE	100% (1742 réponses)

En moyenne, les Français estiment normal d'entretenir un enfant pendant ses études jusqu'à l'âge de 20 ans (exactement 20,4 ans). Cela signifie que pour 7% des personnes, entretenir un enfant apparaît normal jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire, pour 30% jusqu'à l'âge du bac, et pour 21% seulement jusqu'à un âge qui permette d'envisager des études supérieures longues.

Toutefois, la quasi-totalité des parents qui ont actuellement un enfant de moins de 20 ans accepterait de financer des études au-delà de cet âge, et pratiquement jusqu'au plus haut niveau possible, si leur enfant

réussissait bien à l'école. Il n'y a donc pas blocage, mais intériorisation d'une norme pour la durée des études, qui n'est pas celle des études supérieures longues, mais correspond le plus souvent au niveau bac, ou bac+2.

Comme pour les diplômés offrant les meilleurs débouchés professionnels, l'âge cité dépend de l'origine sociale de l'enquêté: 19,8 ans en moyenne pour les ouvriers, 21,3 ans pour les employés, 23,3 ans pour les cadres supérieurs.

La grande majorité des Français a conscience du fait que les diplômés sont indispensables: 61% pensent que pour réussir dans sa vie professionnelle, il vaut mieux obtenir le diplôme le plus élevé possible, plutôt qu'entrer dans la vie active de bonne heure pour y acquérir une expérience professionnelle (35% de nos concitoyens préfèrent cette dernière solution).

De plus, même parmi ceux qui professent leur confiance dans les diplômés, 33% voudraient que les élèves suivent, dès le collège, un enseignement tourné directement vers la vie professionnelle, plutôt qu'un enseignement général au moins jusqu'au bac (solution préférée par 67%).

Si la nécessité des diplômés apparaît bien à la majorité, certains restent encore sceptiques. Ce sont naturellement les personnes d'origine sociale modeste qui sont les plus réticentes: ouvriers, agriculteurs, non-diplômés. Toutefois, il est encourageant de constater que les jeunes ont plus confiance que leurs aînés dans les diplômés.

## CULTURE, VIE ASSOCIATIVE.

### L'accès aux équipements de loisirs : le privilège des parisiens

Les Français continuent de s'estimer plutôt mal desservis en équipements de loisirs. 39% (40% en 1985) déclarent n'avoir, personnellement, aucune possibilité de se distraire ou de se cultiver à proximité de chez eux. Lorsqu'ils existent, ces équipements sont un peu plus souvent perçus comme assez nombreux (26%, contre 24% en 1985), 24% les jugeant encore rares. L'accès aisé n'est reconnu que par 11% de la population. Le *cinéma* reste la principale source de distraction proche, plus largement cité encore que l'an dernier (33% contre 28%), suivi de la *bibliothèque* (15% contre 17%).

Les adultes continuent également de penser que ces possibilités sont un peu plus développées pour les enfants et les jeunes de moins de 18 ans : la carence est dans ce cas ressentie par 31% des Français (32% en 1985) et, à l'opposé, 12% (comme en 1985) les estiment abondantes. Ils sont aussi un peu plus nombreux que l'an dernier à considérer qu'il y en a "assez" (29% contre 27%), (tableau 31).

Tableau 31 - Culture et loisirs : les équipements restent encore rares

En % des 2000 personnes interrogées

Existe-t-il à proximité de chez vous des possibilités de se distraire ou de se cultiver Diriez-vous qu'il y en a :	Pour vous personnellement		Pour les enfants et les jeunes de moins de 18 ans	
	1985	1986	1985	1986
	Beaucoup	10,8	11,0	11,6
Assez	23,8	25,6	26,8	29,0
Un peu	25,4	24,1	29,7	26,6
Pas du tout	40,0	38,8	31,9	31,2
Ne sait pas	-	0,5	-	1,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

Pour les jeunes, le *cinéma* est aussi un peu plus souvent mentionné (17,5% contre 14% en 1985), suivi comme en 1985 des *centres culturels (MJC)*-(11% et 10%); mais ce sont toujours les activités sportives ou les équipements sportifs pris globalement (*stade, terrain de sport, complexe sportif, club sportif...*) qui constituent l'essentiel des possibilités de loisirs.

Les parisiens sont largement privilégiés en ce domaine : 29% reconnaissent l'importance de l'offre pour eux personnellement (11% en moyenne) et un quart en ce qui concerne les adolescents (12% en moyenne). En province, l'existence des sources de distraction (*beaucoup* ou *assez*) reste un phénomène urbain, localisée le plus souvent dans les agglomérations de plus de 100 000 habitants (tableau 32). C'est, bien sûr, dans les communes rurales que la carence est la plus fortement ressentie : 61% des Français vivant dans des communes de moins de 2000 habitants déclarent n'avoir aucune possibilité de se distraire ou de se cultiver (39% en moyenne); ils sont 47% (31% en moyenne) en ce qui concerne les jeunes. En habitat dispersé, ces pourcentages s'élèvent à 66% pour les adultes et 55% pour les enfants de moins de 18 ans.

Tableau 32 - Culture et loisirs : l'offre exclusive de Paris

Automne 1986 - En %

Possibilités selon la localisation de l'habitat	Paris	Couronne	Province + 100 000 hab.	Province 5000 à 100 000 h	Province moins de 5000 hab.	Moyenne
Beaucoup (1)	29,0	13,2	16,6	7,6	3,9	11,0
(2)	25,3	15,6	16,6	9,9	4,5	11,7
Assez (1)	37,3	28,8	31,9	29,5	14,3	25,6
(2)	32,9	22,2	35,3	32,0	22,4	29,0
Un peu (1)	19,7	27,0	19,4	27,9	25,8	24,1
(2)	27,8	35,1	19,9	25,8	30,4	26,6
Pas du tout (1)	13,3	31,0	31,8	34,0	55,7	38,8
(2)	12,7	27,1	26,6	29,6	41,6	31,2

(1) Possibilités de se distraire ou de se cultiver pour les adultes

(2) Possibilités pour les enfants et les jeunes de moins de 18 ans

Plus fréquemment reconnue par les parisiens, l'existence de telles possibilités est aussi plus souvent perçue par des Français diplômés : 20% des titulaires du baccalauréat ou du brevet supérieur et 21% des diplômés de l'université ou d'une grande école estiment qu'elles sont nombreuses pour eux (11% en moyenne), alors que la déclaration d'inexistence (39% en moyenne), plus particulière au monde rural, s'associe à un faible niveau d'études : 53% de ceux qui n'ont aucun diplôme, 47% des possesseurs d'un CEP seul. C'est encore parmi les enquêtés qui ont une vie associative développée et qui fréquentent les équipements collectifs que la reconnaissance des sources de distraction proches est la plus forte : 16% des Français appartenant à au moins trois associations, 28% de ceux qui fréquentent au moins trois équipements collectifs.

Enfin, les appréciations portées en ce domaine par les adultes sont dans la plupart des cas les mêmes, que ce soit à titre personnel ou pour les adolescents (tableau 33).

**Tableau 33 - Sources de loisirs : des appréciations semblables pour les adultes et pour les jeunes**

Automne 1986 - 2000 personnes - En %

Pour → les jeunes < 18 ans ↓ les enquêtés	Beaucoup	Assez	Un peu	Pas du tout	nsp*	Total
Beaucoup	64,7	26,9	5,0*	1,8*	1,6	100,0
Assez	11,6	66,3	14,9	6,3	0,9	100,0
Un peu	3,8*	24,1	57,8	12,9	1,4	100,0
Pas du tout	1,6*	8,1	21,4	67,9	1,0	100,0
Moyenne	11,7	29,0	26,6	31,2	1,5	100,0

\* effectifs faibles

Au niveau de leurs aspirations en ce domaine, les Français ne s'expriment pas davantage que l'an dernier : 51% (47% en 1985) ne souhaitent disposer pour eux d'aucune possibilité (équipement ou activité proche qui n'existe pas), et 32% (contre 29%) font la même

réponse en ce qui concerne les jeunes. En outre, 18% n'ont rien à proposer pour les activités de ces derniers. La piscine demeure l'équipement le plus souvent demandé aussi bien pour les adultes que pour les enfants.

### Le sport au centre de la vie associative

Si la vie associative tient une certaine place dans les activités de temps libre des Français, l'évolution du taux d'appartenance à *au moins une association* ne montre pas, ces dernières années, de tendance très marquée. Depuis 1978, il se situe autour de 45% oscillant entre 42%, niveau le plus bas, et 48%, niveau le plus élevé; en 1986, il se stabilise à 44%. En incluant les associations de retraités, de personnes âgées (*clubs du 3ème âge*), il s'élève à 48% correspondant pour la moitié, à une adhésion simple et pour l'autre, à un cumul d'appartenance; dans ce cas, il s'agit le plus fréquemment de *deux associations* (tableau 34).

Tableau 34 - Indice de vie associative\*

Automne 1986 - En %		
Appartenance aux associations	Ensemble des Français	Population des adhérents
Aucune	51,7	-
Une seule	24,3	50,2
Deux	12,5	26,0
Trois ou quatre	8,6	17,7
Cinq et plus	2,9	6,1
Ensemble (effectifs)	100,0 (2000)	100,0 (966)

\* Y compris associations de retraités, du 3ème âge.

Les adhérents sont le plus souvent des hommes (53% contre 48% en moyenne), plutôt inactifs et âgés de plus de 60 ans dans le cas d'une seule adhésion (29% et 30% contre 24% en moyenne), plutôt actifs et plus jeunes dans le cas d'un cumul d'appartenance (28% des hommes actifs, 30% des adultes de 25 à 39 ans, 29% de ceux ayant entre 40 et 59 ans contre

24% en moyenne). Chez les femmes, c'est entre 40 et 59 ans que le taux global de participation est le plus faible (37%).

Le taux d'adhésion augmente également régulièrement avec le niveau d'instruction, passant de 36% pour les non diplômés à 66,5% pour les diplômés du supérieur; en ce qui concerne l'appartenance à au moins deux associations, ce pourcentage passe de 13% à 41% (tableau 35).

Tableau 35 - La participation croît avec le niveau d'instruction

Automne 1986 - 2000 individus - en %

indice de vie associative \ niveau d'études	aucun diplôme	< bac	bac / bs	> bac	moyenne
Aucune association	63,7	53,5	38,0	33,5	51,7
Une seule association	23,3	24,1	24,6	25,9	24,3
Deux associations et plus	13,0	22,3	37,4	40,6	24,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Ce sont toujours les *associations sportives* qui recueillent le plus de participants : 19% de Français déclarent en faire partie, pourcentage qui se stabilise après une progression lente mais régulière depuis 1981. Viennent ensuite les *associations culturelles ou de loisirs* avec 12% d'adhérents, sans changement au cours de ces trois dernières années. Les *associations de retraités ou du 3ème âge* ont un certain attrait, accueillant 9% de Français, autant que les *associations de parents d'élèves*. Les *associations de femmes* restent au contraire toujours aussi délaissées et celles relatives à la *défense de la nature* ou à la *gestion de l'environnement* ne comptent plus guère de participants. Faire partie d'un groupe *syndical* apparaît également de moins en moins fréquent : de 10% en 1978 à 6% en 1986, avec un léger sursaut en 1982 (10%) - (tableau 36).

Tableau 36 - Les associations sportives sont privilégiées

% de réponses "oui" sur 2000 personnes chaque année

Faites-vous partie ou participez-vous aux activités d'une association (ou d'un groupe) ?									
	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
Sportive	15,4	13,9	16,5	16,4	16,9	17,1	17,5	20,3	19,0
Culturelle, de loisirs, d'éducation populaire	14,1	12,3	10,3	14,9	11,8	12,7	11,6	11,7	11,6
Confessionnelle	5,9	5,1	4,1	4,0	4,6	6,0	4,7	5,0	4,4
Familiale	3,7	3,4	2,0	3,5	3,0	2,9	1,8	2,5	3,4
Syndicale	10,5	9,0	9,7	9,3	10,2	8,2	7,5	6,7	6,3
De quartier, locale	5,6	5,3	5,2	6,1	6,5	6,0	5,3	6,4	6,3
D'étudiants	2,2	1,5	2,0	1,6	1,4	2,0	1,4	1,7	1,9
De jeunes	3,8	2,8	1,9	2,6	2,7	3,0	2,4	2,9	3,3
De défense de la nature, de gestion de l'environnement	4,1	3,1	3,1	3,4	2,7	2,1	1,6	2,6	1,9
De consommateurs et d'usagers	2,1	3,5	2,1	2,6	2,0	2,3	1,6	2,5	3,2
De parents d'élèves	10,0	11,3	8,5	9,9	9,2	7,5	7,3	8,4	8,8
De bienfaisance, d'entraide	7,0	5,5	4,4	7,5	6,4	6,7	5,5	6,3	7,9
De femmes	1,9	2,1	1,5	2,2	1,2	1,1	0,8	1,2	1,2
D'un parti politique	3,0	2,3	2,1	5,1	3,7	3,4	1,9	3,9	3,6
Professionnelle	7,2	7,6	5,5	6,6	7,1	6,5	6,5	8,0	6,7
De retraités, personnes âgées (clubs du 3e âge)	-	-	-	-	-	-	-	7,9	9,1

### Le cinéma reste l'équipement le plus fréquenté

Equipement de loisirs sans doute le plus répandu, le *cinéma* est sans surprise celui qui demeure le plus fréquenté : en 1986, 58% des Français vont au cinéma soit "régulièrement", pour 23%, soit "exceptionnellement", pour 35%; ils étaient 51% il y six ans. Viennent ensuite les *équipements sportifs* dont la fréquentation, plus souvent habituelle (22%) qu'exceptionnelle (18%), s'est également fortement accrue depuis les années 1980 (de 29,5% à 40,2%). Les *lieux de culte*, globalement un peu plus fréquentés qu'en 1980 (41% contre 37%), font cependant l'objet d'une fréquentation plus souvent rare (27%) que régulière (15%). Parmi les autres équipements collectifs proposés, les *bibliothèques* restent privilégiées (14% en fréquentent une de manière régulière) par rapport aux équipements culturels tels que les *théâtres*,

les salles de concerts ou les centres culturels, de loisirs, dont la fréquentation habituelle est respectivement de 4%, 6% et 7% et pour lesquels le taux de fréquentation n'a pas évolué entre 1980 et 1986. Les équipements de nature (square, terrain de jeux, parc) attirent un tiers de la population, certes plus souvent occasionnellement (20%) que régulièrement (13%). Enfin, ce sont les maisons de jeunes et de la culture (MJC) qui sont les plus oubliées (tableau 37).

Tableau 37 - Fréquentation des équipements collectifs\*

En % des 2000 personnes chaque année

Fréquentez-vous ... ?	Régulière,	Exception,	Jamais	Ensemble
Un cinéma	1980 17,6	33,3	49,1	100,0
	1986 22,6	35,5	41,9	100,0
Un centre de sports	1980 16,0	13,5	70,5	100,0
Un équipement sportif (stade, piscine)	1986 22,2	18,0	59,8	100,0
Un lieu de culte	1980 13,4	23,4	63,2	100,0
	1986 14,6	26,6	58,8	100,0
Une bibliothèque	1980 12,0	10,4	77,6	100,0
	1986 13,8	15,6	70,6	100,0
Un square, un terrain de jeux	1980 11,1	15,2	73,7	100,0
Un parc	1980 13,9	21,3	64,8	100,0
Un square, un terrain de jeux, un parc	1986 13,5	19,7	66,8	100,0
Un centre culturel, de loisirs	1980 7,0	13,6	79,4	100,0
	1986 6,8	13,5	79,7	100,0
Un théâtre, une salle de concerts	1980 7,5	24,4	68,1	100,0
Une salle de concerts	1986 5,6	25,7	68,7	100,0
Un théâtre	1986 4,1	28,1	67,8	100,0
Une maison des jeunes et de la culture (MJC)**	1986 1,7	7,7	90,6	100,0

\* De 1981 à 1985, cette question a été posée sous une forme différente.

\*\* Item qui n'existait pas en 1980.

Comparés aux résultats de 1980, ceux de cette année montrent que si les Français privilégient toujours, et en plus grand nombre, le cinéma (58% contre 51% il y a six ans), ce sont les centres ou équipements sportifs qui ont enregistré l'accroissement le plus fort du taux de fréquentation (de 29,5% à 40,2%).

## L' INQUIETUDE ET L' INSECURITE

### L'inquiétude à propos de certains risques

Depuis 1981, les enquêtés sont interrogés, chaque automne (et parfois au printemps), sur l'inquiétude qu'ils peuvent éprouver pour eux-mêmes ou leurs proches à propos de différents risques : maladie grave, accident du travail, agression dans la rue, accident de la route, chômage, guerre et accident de centrale nucléaire. Globalement l'inquiétude des Français, à l'automne 1986, se situe à un niveau plutôt élevé; selon les risques évoqués, sont enregistrés le plus souvent une stabilité des proportions de personnes inquiètes, mais aussi quelques hausses.

La plus spectaculaire concerne le risque d'**accident de centrale nucléaire** dont nous verrons les effets sur l'appréciation de la politique électro-nucléaire en France (thème énergie).

A un degré moindre, le risque de **maladie grave** inquiète aussi davantage : en passant de 73% de personnes "beaucoup" ou "assez" inquiètes à 76%, l'inquiétude suscitée par ce risque progresse de 4 points entre l'automne 1985 et l'automne 1986. Outre la crainte du SIDA qui peut influencer, on observe sur le risque "maladie grave", risque qui a été le plus cité dans cette batterie, une progression assez suivie chaque automne depuis 1981 : 69% des personnes se déclaraient alors inquiètes, 73% en 1982, 75% en 1983, 74% en 1984, 73% en 1985 et 76% en 1986. La hausse enregistrée à l'automne 1986 ne fait que confirmer les résultats du printemps 1986 (76% de personnes "beaucoup" ou "assez" inquiètes).

Le risque d'**accident de la route**, deuxième motif d'inquiétude des Français, a connu, comme nous le verrons, une évolution contrastée (thème transports).

L'**accident du travail**, qui est toujours le risque le moins mentionné, enregistre cependant une légère hausse (35% de personnes *beaucoup* ou *assez* inquiètes à l'automne 1985 contre 39% à l'automne 1986), qui ne lui permet cependant pas d'atteindre ses "records" précédents (notamment 44% en 1983).

Les autres risques ne semblent pas connaître d'évolution majeure. Les personnes *beaucoup* ou *assez* inquiètes du **chômage** sont aussi nombreuses qu'à l'automne précédent (58%); peut-être convient-il de signaler que l'inquiétude suscitée par le risque du chômage a toujours été plus forte au printemps qu'à l'automne sur les trois années d'enquête où nous disposons de cette information. Malgré la forte baisse enregistrée sur le sentiment d'insécurité, le nombre de personnes inquiètes du risque d'**agression dans la rue** reste assez stable depuis l'automne 1983 (50%). Il en est de même du risque de **guerre** (45%).

**Tableau 38 - La maladie grave demeure le premier sujet d'inquiétude**

En % des 2000 personnes interrogées <sup>1</sup>

		Maladie grave	Accident de travail	Aggression dans la rue	Accident de la route	Chômage	Guerre	Accident centrale nucléaire
On éprouve parfois de l'inquiétude pour soi-même ou pour des proches. Pouvez-vous me dire si les risques suivants vous inquiètent... <sup>2</sup>								
1981	Beaucoup	45,6	16,5	18,8	29,7	34,8	36,7	18,5
	Pas du tout	12,5	45,8	36,8	14,6	25,9	18,6	36,4
1983	Beaucoup	50,6	21,8	27,9	46,7	39,8	42,9	22,9
	Pas du tout	10,4	33,4	23,7	8,0	23,1	12,8	29,5
1985	Beaucoup	48,4	16,9	28,0	35,5	35,5	26,2	18,4
	Pas du tout	10,2	38,1	23,6	10,9	20,4	29,6	39,5
1986	Beaucoup	49,7	18,7	25,8	39,2	36,9	26,7	29,3
	Pas du tout	8,3	33,5	23,0	9,2	22,1	28,0	23,2

<sup>1</sup> Quatre modalités existent pour chaque risque : beaucoup, assez, un peu, pas du tout; seules les deux modalités "beaucoup" et "pas du tout" sont reprises ici.

<sup>2</sup> La question est posée chaque automne depuis 1981; seuls quelques points figurent ici.

## Cadre de vie et insécurité

Comme les années précédentes, les Français se montrent toujours aussi satisfaits de leur cadre de vie quotidien (84%), c'est à dire de l'environnement de leur logement; 28% s'affirment même "très satisfaits". Depuis 1978, ce niveau élevé de satisfaction n'a guère varié, se situant le plus souvent autour de 80%.

Pourtant la **sécurité dans le voisinage** est un problème pour beaucoup. 30% des personnes interrogées pensent que le cambriolage est un problème grave, et 37% que c'est un problème. Le vandalisme et la sécurité individuelle préoccupent approximativement les mêmes proportions de Français (ce sont des problèmes graves pour resp. 35% et 33% d'entre eux, des problèmes pour 32% et 28%). Entre 1984 et 1985, pour chacun de ces aspects de la sécurité dans le voisinage, la proportion de personnes qui les jugent des problèmes graves avait augmenté fortement (+10 points environ). A l'automne 1986, l'inquiétude liée à l'insécurité dans le voisinage est revenue à son niveau de 1984, pour les trois aspects évoqués dans l'enquête (tableau 39).

## Les risques technologiques

Autre sujet de préoccupation, le sentiment d'être *exposé à des risques importants du fait de l'activité de certaines usines* est partagé par 41% des Français en 1986; cette crainte s'est fortement développée par rapport à 1984 (+ 11,6 points), (tableau 40). Ce regain "d'inquiétude" n'est sans doute pas sans liaison avec l'effet "Tchernobyl" observé par ailleurs dans l'enquête. Seule l'évolution des réponses dans le temps (série plus longue) permettrait de discerner s'il s'agit d'une "mobilisation" temporaire ou d'une tendance à une moindre indifférence à l'égard des risques industriels en général.

Tableau 39 - L'insécurité préoccupe moins

En % des 2000 personnes interrogées chaque année

Des problèmes plus ou moins graves peuvent se poser à propos de la sécurité dans le voisinage. Aidez-vous de cette liste pour répondre. Est-ce-que ?						
	Est un grave problème	Pose un problème	N'est pas un grave problème	Ne pose aucun problème	NSP ou NR'	Ensemble
<b>Le cambriolage :</b>						
- Enquête OSCE 1977	23,4	27,1	20,4	28,7	0,5	100,0 (1950)
- Enquête CREDOC 1980	32,1	32,3	17,8	17,3	0,6	100,0 (2000)
- Enquête CREDOC 1983	31,7	31,9	17,3	18,4	0,7	100,0 (2000)
- Enquête CREDOC 1984	31,2	33,3	16,0	18,9	0,6	100,0 (2000)
- Enquête CREDOC 1985	39,9	35,7	13,1	10,2	1,1	100,0 (1925)
- Enquête CREDOC print, 1986	37,4	41,2	11,2	9,9	0,3	100,0 (2000)
- Enquête CREDOC aut, 1986	30,2	37,5	16,1	15,6	0,6	100,0 (2000)
<b>La sécurité individuelle face aux agressions :</b>						
- Enquête OSCE 1977	18,4	22,9	22,5	35,6	0,6	100,0 (1950)
- Enquête CREDOC 1980	34,1	25,5	16,4	23,3	0,7	100,0 (2000)
- Enquête CREDOC 1983	31,7	26,6	18,8	22,1	0,8	100,0 (2000)
- Enquête CREDOC 1984	32,0	27,4	18,1	21,4	1,1	100,0 (2000)
- Enquête CREDOC 1985	42,5	29,5	15,0	11,9	1,1	100,0 (1925)
- Enquête CREDOC print, 1986	42,9	32,5	12,1	12,1	0,4	100,0 (2000)
- Enquête CREDOC aut, 1986	33,0	28,3	17,6	20,2	1,0	100,0 (2000)
<b>Le vandalisme :</b>						
- Enquête OSCE 1977	19,8	23,8	21,5	34,3	0,5	100,0 (1950)
- Enquête CREDOC 1980	34,5	26,9	16,0	21,9	0,7	100,0 (1997)
- Enquête CREDOC 1983	30,9	29,5	17,8	20,8	0,9	100,0 (2000)
- Enquête CREDOC 1984	32,7	29,8	16,9	19,4	1,2	100,0 (2000)
- Enquête CREDOC 1985	45,6	30,6	12,8	10,1	0,9	100,0 (1925)
- Enquête CREDOC print, 1986	42,6	36,6	9,4	10,8	0,6	100,0 (2000)
- Enquête CREDOC aut, 1986	35,1	31,9	15,2	17,0	0,8	100,0 (2000)

Enquête OSCE 1977 ; NR

Enquête CREDOC (1980-1986) ; NSP

Tableau 40 - L'exposition aux risques industriels

En % des 2000 personnes interrogées

Vous sentez-vous exposé(e) à des risques importants du fait de l'activité de certaines usines ?		
	1984	1986
Oui	29,8	41,4
Non	70,2	58,6
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

## L'EVOLUTION DE LA SOCIETE

### Un besoin de transformation

Si les deux automnes précédents correspondaient à un fort désir de voir la société française se transformer profondément, l'automne 1986 est nettement plus en retrait, se rapprochant sensiblement des niveaux que l'on a l'habitude d'observer au printemps: 72% (au lieu de 77%) des Français se prononcent pour de telles transformations (tableau 41). Pour y parvenir, les personnes favorables à des réformes progressives sont toujours largement plus nombreuses que celles prônant des changements radicaux (65% par rapport à 31%) sans que l'on puisse relever une évolution particulière dans cette répartition de la population (tableau 42).

Tableau 41 - Société: un besoin de transformation

En % des 2000 personnes interrogées

Estimez-vous que la société française a besoin de se transformer profondément?				
	Oui	Non	Ne sait pas	Ensemble
1978	76,4	15,4	8,2	100,0
1979	74,6	16,5	8,9	100,0
1980	75,5	16,8	7,7	100,0
1981	74,1	15,0	10,9	100,0
1982	73,3	17,2	9,5	100,0
1983	70,8	20,1	9,1	100,0
Printemps 1984	72,0	15,3	12,7	100,0
Automne 1984	77,4	14,7	7,9	100,0
Printemps 1985	69,9	17,0	13,1	100,0
Automne 1985	76,5	15,5	8,0	100,0
Printemps 1986	71,9	18,3	9,8	100,0
Automne 1986	71,6	18,0	10,4	100,0

Tableau 42 - ... mais par des réformes progressives

En % des partisans de la transformation

Pour que la société change comme vous le souhaitez, êtes-vous pour ...?					
	des réformes progressives	des changements radicaux	Ne sait pas	Ensemble	Effectifs des partisans
1978	62,5	31,5	6,0	100,0	(1606)
1979	67,3	28,2	4,5	100,0	(1543)
1980	62,1	32,6	5,3	100,0	(1563)
1981	68,3	28,4	3,3	100,0	(1482)
1982	63,4	32,7	3,9	100,0	(1486)
1983	66,4	30,9	2,7	100,0	(1416)
Printemps 1984	68,3	26,8	4,9	100,0	(1430)
Automne 1984	66,6	30,9	2,5	100,0	(1547)
Printemps 1985	66,9	30,2	2,9	100,0	(1399)
Automne 1985	69,6	28,7	1,7	100,0	(1530)
Printemps 1986	73,8	22,5	3,7	100,0	(1435)
Automne 1986	65,1	30,6	4,3	100,0	(1462)

### Le fonctionnement de la justice

Malgré une sensible amélioration de son image, le **fonctionnement de la Justice** est toujours perçu négativement: à l'automne 1986, 59% des Français estiment qu'elle fonctionne mal ou très mal. Ajoutons cependant que la légère amélioration qui s'amorçait depuis plusieurs enquêtes se confirme: ce mouvement se manifeste par une augmentation de la proportion des personnes qui répondent *assez bien* (qui gagne 3 points) et une baisse de celles qui déclarent *très mal* (presque 4 points) - (tableau 43).

Tableau 43 - Le fonctionnement de la justice un peu mieux perçu

En % des 2000 personnes interrogées chaque année

Etant donné ce que vous connaissez de la justice, comment pensez-vous qu'elle fonctionne en France en 19 ?							
	Très bien	Assez bien	Assez mal	Très mal	Ne sait pas	Ne veut pas répondre	Ensemble
1978	1,1	20,4	37,4	29,8	8,4	2,9	100,0
1979	1,4	24,9	40,5	23,6	7,6	2,0	100,0
1980	1,0	22,3	40,5	29,0	5,7	1,5	100,0
1981	1,1	22,3	40,4	26,6	7,0	2,6	100,0
1982	0,9	24,0	39,1	25,7	7,9	2,4	100,0
1983	0,7	24,4	41,3	24,8	6,2	2,6	100,0
1984	1,5	27,0	36,3	26,0	6,9	2,3	100,0
1985	1,4	26,8	39,9	24,1	5,5	2,3	100,0
1986	1,5	29,9	38,7	20,3	7,1	2,5	100,0

## Les nouvelles technologies

A l'inverse, la diffusion de l'informatique qui était de plus en plus appréciée d'automne en automne semble marquer le pas à un niveau proche des observations de printemps: à l'automne 1986, 36% estiment que les modifications qu'elle introduit dans les conditions de vie constituent une évolution *souhaitable*, alors que 50% la considèrent comme *peu souhaitable mais inévitable* et 13% vont jusqu'à la juger *regrettable et dangereuse* (tableau 44). La progression très forte, ces dernières années, de l'informatique dans beaucoup de domaines de la vie quotidienne entraîne-t-elle quelques difficultés d'assimilation? Seules, les enquêtes ultérieures pourront éclairer sur l'évolution des mentalités à ce sujet.

Tableau 44 - La diffusion de l'informatique mieux perçue

En % des 2000 personnes interrogées

Au cours des années à venir, la diffusion de l'informatique va modifier certains aspects des conditions de vie. Considérez-vous cette évolution comme une chose...?						
	souhaitable	peu souhaitable mais inévitable	regrettable et dangereuse	cela dépend	Ne sait pas	Ensemble
1979	22,0	53,7	20,1	0,2	4,0	100,0
1980	26,9	47,0	21,1	0,6	4,4	100,0
1982	29,0	47,4	21,6	-	2,0	100,0
1983	34,2	48,1	15,3	-	2,4	100,0
Printemps 1984	36,5	46,8	14,6	-	2,1	100,0
Automne 1984	38,8	45,8	13,2	-	2,2	100,0
Printemps 1985	36,8	47,6	14,2	-	1,4	100,0
Automne 1985	40,5	47,8	9,4	-	2,3	100,0
Printemps 1986	37,6	50,5	10,8	-	1,1	100,0
Automne 1986	36,5	49,5	12,6	-	1,4	100,0

Nos concitoyens sont d'ailleurs toujours assez sceptiques sur l'apport des découvertes scientifiques dans la vie quotidienne: depuis 1978, ils sont à peu près 55% à estimer que *les découvertes scientifiques et leur utilisation améliorent un peu leur vie quotidienne*, alors que 31% répondent *améliorent beaucoup* et 13% *n'améliorent pas du tout*.

## L'ENERGIE

Après la contestation des années 1970, le nucléaire comme source d'énergie entrainait progressivement dans les faits et les esprits: mal connue, cette nouvelle politique énergétique rassemblait pourtant de plus en plus de partisans. Réveillant les doutes et l'inquiétude, la catastrophe de Tchernobyl est venue interrompre cette évolution. Parallèlement, une relative déception du côté des énergies nouvelles réactualise dans une certaine mesure les économies d'énergie.

### Le développement de l'énergie nucléaire

D'une enquête à l'autre, environ la moitié des Français reconnaît ignorer dans quelle mesure la production d'électricité fait appel au nucléaire en France. Les autres ont tendance à fortement sous-estimer cette part (estimation inférieure de 30% en moyenne). Cependant, année après année, l'estimation moyenne des interviewés progresse dans des proportions assez semblables à celle qui est fournie par l'EDF (tableau 45), si bien que l'écart initial ne se modifie guère: s'agit-il d'une amélioration de l'estimation ou d'une bonne perception du développement de l'énergie nucléaire?

**Tableau 45 - Une forte sous-estimation de la part du nucléaire dans la production d'électricité en France**

Part en % du nucléaire

Pouvez-vous dire, approximativement, quelle est actuellement la part (en %) du nucléaire dans la production d'électricité en France?							
	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
Moyenne des estimations des enquêtés	18,1	28,5	26,6	30,5	35,1	40,3	43,6
Estimation EDF	25,0	45,0	45,0	47,0	55,0	64,0	65,0

Informées de la part réelle du nucléaire dans la production d'électricité française et des prévisions de son développement, les personnes interrogées expriment en majorité leur accord pour cette politique énergétique; les faveurs du public croissaient même assez régulièrement de 1981 (58%) à 1985 (67%), pour chuter nettement en 1986, très probablement, sous l'effet de la catastrophe de Tchernobyl (51% d'avis favorables) - (tableau 46). Cet accident relancera-t-il le débat sur le nucléaire? Il paraît certain que la population n'est pas restée indifférente, sans pour autant que l'heure soit aux grandes manifestations antinucléaires. Quelles raisons avancer pour expliquer une telle "démobilisation"? Le nucléaire constitue-t-il "un fait acquis" sur lequel on ne peut revenir? Une lassitude se fait-elle jour devant les grands débats de société? Ou bien les "dangers" deviennent-ils trop nombreux (nucléaire, SIDA, terrorisme,...)?

Les partisans de l'électricité d'origine nucléaire se recrutent d'ailleurs plus souvent chez les hommes que chez les femmes (respectivement en 1986 57% et 46%), chez les personnes d'au moins quarante ans que chez leurs cadets (respectivement 55% et 47%) et davantage en province qu'à Paris (52% et 45%).

**Tableau 46 - L'effet de Tchernobyl sur les appréciations**

En % des 2000 personnes interrogées chaque année

En fait, cette part est actuellement voisine de ... (1). Elle est appelée à croître dans l'avenir (75% en 1990). Compte tenu de ces précisions, à propos du développement de l'énergie en France, êtes-vous d'accord avec cette politique énergétique?						
	1981	1982	1983	1984	1985	1986
Tout à fait d'accord	24,2	22,8	26,1	23,8	28,1	15,7
Plutôt d'accord	33,9	33,1	33,6	38,1	39,3	35,6
Assez peu d'accord	23,6	24,3	23,7	21,9	20,2	29,5
Pas du tout d'accord	16,5	18,5	14,5	14,4	10,6	19,2
Ne sait pas	1,8	1,3	2,1	1,8	1,8	-
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

(1) Cette valeur est l'estimation annuelle EDF qui figure dans le tableau précédent.

Ces attitudes semblent assez liées à la crainte que suscite l'éventualité d'un accident de centrale nucléaire. Plus l'éventualité d'un accident de centrale nucléaire inquiète, plus fort est le désaccord sur une politique énergétique fondée sur le nucléaire. En outre, la désaffection pour cette politique coïncide avec une augmentation du sentiment d'inquiétude vis-à-vis d'un accident de centrale nucléaire: pour la première fois, la proportion des personnes qui s'en inquiètent *beaucoup* ou *assez* atteint 50%, ce qui représente une hausse de 17 points par rapport à l'automne précédent (tableau 47). Dès le mois de juin 1986, une enquête complémentaire attestait de la progression de l'inquiétude à la suite de Tchernobyl, puisque la proportion des personnes inquiètes était alors de 56%.

Tableau 47 - La crainte d'un éventuel accident de centrale nucléaire

En % des 2000 personnes interrogées chaque année

On éprouve parfois de l'inquiétude, pour soi-même ou pour des proches. Pouvez-vous me dire si le risque d'accident de centrale nucléaire vous inquiète? (1)					
	1981	1982	1983	1985	1986
Beaucoup	18,5	17,5	22,9	18,4	29,3
Assez	15,3	17,0	17,2	14,4	20,7
Un peu	29,2	29,4	30,0	27,6	26,7
Pas du tout	36,4	35,3	29,5	39,5	23,2
Ne sait pas	0,7	0,8	0,3	0,1	0,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

(1) En fait, cette question n'était pas posée toute seule, mais était incluse dans l'ensemble des questions "inquiétude".

### Quelle politique énergétique?

Plus généralement, se pose le problème de la politique à mener en matière d'énergie, et tout d'abord par quels moyens **accroître l'indépendance énergétique de la France**. Depuis 1984, une majorité se prononce pour *l'utilisation des énergies nouvelles et renouvelables*; cette solution semble cependant perdre de ses adeptes, puisque l'on passe de 58% en 1984, à 54%

en 1985 et 52% en 1986. Compte tenu des observations précédentes, il n'est pas étonnant de constater que *la production d'énergie dans le cadre du programme électro-nucléaire* perd beaucoup de ses partisans, qui avaient augmenté entre 1984 (14%) et 1985 (19%), accusant une chute de 9 points (10% en 1986). Ces deux reculs amènent tout naturellement l'opinion à se retourner du côté des *économies d'énergie*, moyen qui enregistre dès lors un brusque regain d'intérêt: de 25% en 1984, à 27% en 1985, la proportion atteint 37% en 1986, soit un gain de 10 points (tableau 48).

Tableau 48 - Les moyens de l'indépendance énergétique

En % des 2000 personnes interrogées chaque année

A votre avis, pour accroître l'indépendance énergétique de la France, vaudrait-il mieux favoriser principalement?			
	1984	1985	1986
La production d'énergie dans le cadre du programme électro-nucléaire	14,2	18,8	9,6
Les économies d'énergie	25,2	26,5	36,8
L'utilisation des énergies nouvelles et renouvelables	58,2	53,8	52,1
Ne sait pas	2,4	0,9	1,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Demander aux Français ce qu'ils entendent par **maîtrise de l'énergie** confirme cette évolution des attitudes; *développer des énergies nouvelles* est une opinion en déclin, relatif il est vrai, dès 1985 (26% des réponses en 1984 et 22% après). Pour réaliser les économies d'énergie, reste alors *d'éviter les gaspillages*, solution retenue par la majorité, ou de *s'équiper en matériel permettant de consommer moins*, idée qui a progressé surtout entre 1984 (18%) et 1985 (26%) - (tableau 49). Des solutions drastiques, comme *se chauffer peu, circuler peu, se restreindre* paraissent impensables dans une société moderne.

Si la lutte contre le gaspillage est plutôt citée par les femmes âgées et les personnes faiblement diplômées (environ 60% d'entre elles choisissent cette réponse par rapport à 50% pour l'ensemble de la population), la qualité de l'équipement l'est davantage par les actifs (28%) et les personnes ayant un niveau d'instruction moyen (30% par rapport à 25% pour l'ensemble), alors que le développement des énergies nouvelles demeure l'apanage des plus diplômés (38%), des parisiens (32% par rapport à 22% pour l'ensemble) et plus des hommes actifs (28%) que des femmes actives (22%).

Tableau 49 - La signification de l'expression "maîtrise de l'énergie"

En % des 2000 personnes interrogées chaque année

Que signifie avant tout pour vous, la maîtrise de l'énergie?			
	1984	1985	1986
Se chauffer peu, circuler peu, se restreindre	3,7	1,8	2,4
Eviter les gaspillages	52,5	50,2	50,5
S'équiper en matériel permettant de consommer moins	17,9	25,7	25,5
Développer des énergies nouvelles	25,9	22,3	21,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Cet intérêt pour les économies d'énergie se confirme nettement lors d'une question très directe: demander aux Français *dans les conditions économiques actuelles, pensez-vous que les efforts d'économies d'énergie doivent être...?* amène une grande partie d'entre-eux à répondre *poursuivis* (62%) et une proportion non négligeable à dire *intensifiés* (35%). S'il en va ainsi dans les propos, qu'en est-il dans les comportements? La question posée lors d'enquêtes précédentes montrait que les trois quarts de la population pensaient avoir agi dans ce sens, bien que le tiers estimait qu'il pouvait mieux faire. S'agissant des travaux pour économiser l'énergie, 35% affirment, à l'automne 1986, en avoir fait et 10% de ceux qui n'en ont pas fait pensent en réaliser prochainement. La principale raison évoquée pour une absence de tels travaux est d'ordre économique *pas de moyens*

*financiers* (49% des personnes qui n'ont pas l'intention de réaliser des travaux) ou *des aides financières mal adaptées* (10%).

Les personnes favorables aux efforts d'économies d'énergie se prononcent très largement pour *une intervention des pouvoirs publics* (*information, participation financière aux investissements, déductions fiscales*). D'une manière générale, les **interventions de l'Etat** dans le domaine de l'énergie (prix de l'énergie, aides aux entreprises, décisions des approvisionnements) sont bien perçues: 55% des personnes interrogées sont favorables à leur maintien, 27% à leur renforcement, alors que 16% optent pour une réduction. Pourtant, moins du quart des Français estime être *suffisamment informé de la politique énergétique menée par le gouvernement*; 38% *regrettent* de n'être pas mieux informés alors que 37% montrent un désintérêt total du sujet.

## LES TRANSPORTS

### Les difficultés pour se déplacer

Pour se déplacer les Français connaissent des difficultés de nature sensiblement différente suivant leur lieu de résidence; s'ils habitent dans des zones relativement "calmes", ils se trouvent assez souvent dépourvus des moyens de communications publics, dont bénéficient les villes et notamment leur centre. Globalement, 58% des personnes interrogées se disent **satisfaites de la desserte en transports en commun à partir de chez elles**, alors que 23% expriment un mécontentement certain (tableau 50). Bien évidemment, le degré de satisfaction décroît avec la densité du tissu urbain: de 86% de satisfaits à Paris et dans son agglomération, à 77% pour les autres agglomérations d'au moins 50 000 habitants, il est inférieur à 49% en deçà et atteint même 28% au-dessous de 2 000 habitants. Comme l'ont montré les travaux antérieurs (1), c'est principalement l'absence d'arrêt à proximité qui est la plus souvent reprochée, suivie de l'insuffisance des passages.

**Tableau 50 - Satisfaction très relative de la desserte  
en transports en commun**

Automne 1986 - en % des 2000 personnes

Estimez-vous que la desserte en transports en commun (bus, métro, train,...) à partir de chez vous est satisfaisante?	
1, Très satisfaisante	17,1
2, Satisfaisante	40,8
3, Peu satisfaisante	18,9
4, Pas satisfaisante du tout	23,2
Ensemble	100,0

(1) Notamment, le rapport technique TRANSPORTS concernant l'automne 1985 (Phase VIII) décembre 1986

A l'inverse, si résider en ville, et a fortiori en centre-ville, facilite l'accès aux transports collectifs, ce sont la densité du trafic et les engorgements urbains qui sont source de difficultés. **Limiter l'utilisation de l'automobile en ville** est une solution souvent évoquée, qui semble cependant trouver un écho moins favorable dans le public qu'il y a quelques années: en 1982, 73% exprimaient leur adhésion à une telle mesure, alors qu'ils ne sont plus que 60% en 1986; dans le même temps, les plus opposés ont vu leur position se conforter très sensiblement en passant de 9% à 18% (tableau 51).

Tableau 51 - Moindre enthousiasme pour limiter l'automobile en ville

En % des 2000 personnes interrogées chaque année

Pensez-vous que pour améliorer <u>la circulation en ville</u> il faut limiter l'utilisation de la voiture en ville?		
	1982	1986
1, Tout à fait d'accord	33,0	26,4
2, Assez d'accord	39,9	34,0
3, Peu d'accord	16,4	21,2
4, Pas du tout d'accord	8,7	18,4
Ne sait pas	2,0	-
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

L'hostilité à cette mesure est plus fréquente chez les jeunes (33% de *pas du tout d'accord* avant 25 ans, 20% entre 25 et 39 ans, 16% entre 40 et 59 ans et 10% à partir de 60 ans), les hommes (22% de *pas du tout d'accord* à comparer de 15% chez les femmes), les actifs (22% de *pas du tout d'accord* à comparer de 15% chez les inactifs) et les personnes résidant hors des grandes agglomérations. Le fait de conduire incite à manifester son désaccord plus souvent: parmi les personnes ayant conduit au cours des 12 derniers mois, 21% expriment leur désaccord total.

## Pour se déplacer, la voiture

Pour se déplacer en ville, la voiture demeure le moyen le plus fréquemment utilisé par beaucoup de Français: si 58% des actifs concernés la prennent d'une façon générale pour rejoindre leur lieu de travail, 48% de la population utilisent plutôt la voiture en ville pour leurs autres déplacements (tableau 52).

Tableau 52 - La voiture pour se déplacer en ville

Automne 1986 - en % des 2000 personnes interrogées

En dehors de vos trajets pour le travail, si vous en faites, quel est le moyen de transport que vous utilisez le plus fréquemment pour <u>vous déplacer en ville</u> (la vôtre ou la plus proche)?	
1. La marche à pied	29,1
2. Les transports publics (bus, tramway, métro)	18,8
3. Une voiture particulière (passager ou conducteur)	48,2
4. Un deux roues	3,9
Ensemble	100,0

Pour se déplacer sur des distances plus longues (à plus de 100 kms du domicile), la voiture est encore le mode de transport le plus utilisé. Au cours des douze mois qui ont précédé l'enquête d'automne 1986, les trois-quarts de la population ont effectué en moyenne presque 8 voyages "longs"; parmi ceux-ci, presque 6 ont été faits en voiture, environ 1 en train, alors que l'emploi de l'avion ou de l'autocar est encore plus rare.

## L'automobile et la sécurité

Chercher à préserver la sécurité des automobilistes constitue une tâche ardue, et maintes mesures préventives ne sont guère suivies. Ainsi, boucler sa ceinture de sécurité demeure une habitude difficile à prendre, surtout lors des déplacements urbains: si moins d'une personne concernée

sur trois "omet" de la mettre sur route (28% des conducteurs et 30% des passagers) c'est un peu moins d'une personne sur deux qui "l'oublie" en ville (44% des passagers et 46% des conducteurs) - (tableau 53)

**Tableau 53 - Le port de la ceinture de sécurité plus fréquent sur route**

Automne 1986 - % et effectifs des personnes concernées

Vous arrive-t-il de ne pas boucler votre ceinture de sécurité, ..				
	Oui	Non	Ensemble	
			%	Effectifs
- en tant que conducteur en ville	46,3	53,7	100,0	(1393)
- en tant que conducteur sur route	28,4	71,6	100,0	(1397)
- en tant que passager en ville	43,8	56,2	100,0	(1878)
- en tant que passager sur route	30,3	69,7	100,0	(1883)

Même si les comportements n'en sont pas toujours la preuve, les mesures en faveur d'une amélioration de la sécurité routière rencontrent toujours une très large adhésion. En 1986 comme les années précédentes, les Français sont toujours très nombreux à estimer qu'il "est possible de **diminuer fortement le nombre des tués et des blessés dans les accidents de la circulation**": la proportion demeure toujours très nettement supérieure à 80%.

Une très forte majorité se déclare même favorable à des mesures coercitives pour favoriser la sécurité routière. Le fait est particulièrement net à propos **des infractions dangereuses**: 92% des personnes interrogées se disent favorables à un renforcement des contrôles de police et de gendarmerie pour décourager certains comportements (tableau 54). Le contrôle **du respect des limitations de vitesse** rencontre une adhésion moindre (68% des personnes se déclarent favorables) et plus différenciée; la proportion "d'accord" croît avec l'âge (de moins de 58% avant 40 ans, à 71% entre 40 et 60 ans, pour atteindre 86% au-delà) et se révèle d'autant plus

faible que les personnes sont plus concernées par l'automobile: répondent *oui*, 61% des personnes ayant conduit dans l'année, 57% des personnes disposant de plusieurs voitures et 45% des personnes ayant parcouru dans l'année au moins 19 000 kms. Comme l'ont montré des travaux antérieurs (1), les personnes les plus exposées (en termes statistiques) ne sont pas celles qui redoutent le plus les accidents, ni celles qui sont le plus motivées par une amélioration de la sécurité routière.

**Tableau 54 - Pour un renforcement des contrôles...**

Automne 1986 - en % des 2000 personnes interrogées

Seriez-vous favorable à un renforcement des contrôles de police et de gendarmerie pour...			
	Oui	Non	Ensemble
- mieux faire respecter les limitations de vitesse	68,2	31,8	100,0
- décourager certains conducteurs qui commettent des infractions dangereuses (franchissement de ligne continue, alcool,...)	91,7	8,3	100,0

### La crainte de l'accident

L'accident de la route est un risque perçu par beaucoup de Français: à l'automne 1986, 69% d'entre eux se montrent *beaucoup* ou *assez* inquiets d'une telle éventualité. Ce sentiment a connu une évolution contrastée: une hausse continue de 1981 à 1983-84 en passant de 56% à 73% d'inquiets, s'est trouvée suivie d'une chute à 63% en 1985, pour connaître à nouveau un niveau élevé dès le printemps 1986 (tableau 55). Ces élévations du niveau de l'inquiétude résultent-elles d'une sensibilisation de l'opinion à la suite de campagnes d'information sur la sécurité routière?

(1) Les rapports techniques TRANSPORTS des dernières phases d'enquête

Tableau 55 - La crainte d'un éventuel accident de la route

En % des 2000 personnes interrogées

On éprouve parfois de l'inquiétude, pour soi-même ou pour des proches, Pouvez-vous me dire si le risque d'accident de la route vous inquiète? (1)						
	Beaucoup	Assez	Un peu	Pas du tout	Ne sait pas	Ensemble
1981	29,7	26,6	28,7	14,6	0,5	100,0
1982	38,3	28,0	24,4	8,7	0,6	100,0
1983	46,7	26,3	19,0	8,0	0,0	100,0
Printemps 1984	36,1	28,4	23,7	11,8	-	100,0
Automne 1984	42,3	30,6	18,9	8,2	-	100,0
Printemps 1985	40,2	29,0	20,4	10,4	-	100,0
Automne 1985	35,5	27,1	25,4	10,9	0,2	100,0
Printemps 1986	39,6	30,0	21,1	9,3	-	100,0
Automne 1986	39,2	29,7	21,8	9,3	0,0	100,0

(1) En fait, cette question n'était pas posée toute seule, mais était incluse dans l'ensemble des questions "inquiétude".

*Collection*  
**des rapports**

Octobre 1987

N° 23



Sont récemment parus

- ▶ Comprendre le projet familial pour cibler la politique, par M. Grignon. N° 16, juillet 1987.
  - ▶ Le système d'enquêtes sur les conditions de vie et les aspirations des Français. Attitudes vis-à-vis de l'énergie. Rapport technique. Phase IX. Automne 1986, par F. Gros. N° 17, juillet 1987.
  - ▶ Les systèmes de Sécurité Sociale : une application du concept d'assurance aux risques du travail, par L. Lévy-Garboua et P. Louvet. N° 18, juillet 1987.
  - ▶ Le système d'enquêtes "Conditions de vie et aspirations des Français 1978-1987". Rapport technique vague de printemps 1987, par L. Haeusler. N° 19, juillet 1987.
  - ▶ Concurrence et complémentarité entre l'automobile et les transports en commun en Ile-de-France, par J.L. Madre. N° 20, août 1987.
  - ▶ Matériaux pour une analyse du phénomène sportif, par J.P. Betbèze, J. Maffre, S. Lahlou. N° 21, juillet-août 1987.
  - ▶ Comparaisons internationales de la demande de produits alimentaires, par M.J. Roblez. N° 22, Octobre 1987.
- 